

## PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 4 fr.  
 PÓLROZCZNIE..... 8 fr.  
 ROCZNIK..... 15 fr.

Zagranicą :

ROCZNIK..... 18 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

# POLONIA

## REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

## ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 4 fr.  
 SIX MOIS..... 8 fr.  
 UN AN..... 15 fr.

Etranger :

UN AN..... 18 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3<sup>bis</sup>, rue La Bruyère, 3<sup>bis</sup> — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

## L'Indépendance de la Pologne et les Alliés

La date du 14 avril 1917 restera à jamais mémorable dans les annales de la lutte du peuple polonais pour son indépendance. Si généreusement proclamé le 30 mars par le nouveau gouvernement russe, le principe d'une Pologne unifiée et indépendante a reçu sa confirmation officielle de la part des Alliés. La France, l'Angleterre et l'Italie ont déclaré qu'elles voyaient dans la décision de la Russie « le triomphe des principes de liberté qui sont ceux des Etats modernes et qui font la force des nations alliées dans la lutte qu'elles poursuivent contre la coalition germanique ». Les gouvernements de l'Entente ont tenu à affirmer « devant le peuple polonais tout entier » leur solidarité avec la Russie dans la pensée de faire revivre la Pologne dans son intégrité et « à témoigner, en y travaillant avec elle, de l'intérêt constant qu'ils n'ont cessé de montrer pour la reconstitution d'une nation appelée à jouer dans l'Europe future un rôle important ».

Ainsi, la question de l'avenir de la Pologne est réglée désormais d'une manière définitive. Cette indépendance pour laquelle des générations entières ont versé leur sang, ce principe qui jusqu'ici n'était pour beaucoup qu'une chimère, qui constituait pour les chancelleries un épouvantail, cette idée a été proclamée officiellement. Elle est désormais enregistrée d'une manière définitive dans les actes internationaux et forme une des bases sur lesquelles reposeront dorénavant les accords établis entre les puissances de l'Entente. En s'adressant au peuple polonais « tout entier », les gouvernements alliés ont nettement affirmé que le principe d'une « Pologne unifiée » faisait désormais partie de leurs buts de guerre.

La nation polonaise voit dans cette déclaration une assurance que le jour où l'aurore de la paix se lèvera sur l'Europe ensanglantée, ses aspirations nationales et les rêves sacrés de tant de générations deviendront une réalité.

Les Alliés ont endossé les engagements pris par la Russie envers la Pologne. La nation polonaise possède aujourd'hui une garantie internationale qui est venue apporter à la magnifique déclaration du gouvernement provisoire l'appui de toute l'autorité voulue. Elle ne peut plus appréhender pour le jour de la grande paix une autre solution de son problème national que celle qui est désormais établie par l'accord unanime de tous les Alliés.

Aussi l'acte du 14 avril aura-t-il en Pologne une profonde répercussion. Il est tout naturel que les Polonais saluent avec enthousiasme la déclaration des Alliés garantissant la réalisation de leurs aspirations nationales.

Par contre, le silence qu'a observé à ce sujet la presse française leur a causé une légère déception. A part quelques commentaires empreints,

comme de coutume, d'une profonde sympathie pour la cause polonaise, commentaires parmi lesquels je me fais un agréable devoir de signaler l'article de M. Auguste Gauvain dans le *Journal des Débats*, les grands quotidiens français ont omis de souligner l'importance de cet acte. Ils s'étaient à vrai dire déjà expliqués à fond sur l'importance des événements décisifs qui ont amené la proclamation de l'indépendance de la Pologne par le gouvernement russe. D'autre part, l'attention était à ce moment accaparée par des faits de premier ordre, comme l'entrée en action des Etats-Unis et le déclenchement de l'offensive victorieuse des armées britanniques qui venaient de se produire.

Néanmoins, lorsqu'on se souvient des articles enthousiastes qui ont abondé dans la presse française le lendemain de la fameuse proclamation aux Polonais du Grand-Duc Nicolas, il paraît singulier de voir accueillir ainsi la publication d'un acte d'une importance bien plus considérable.

Malgré les idées généreuses dont elle était empreinte, la proclamation du généralissime des armées russes ne tranchait qu'en partie le problème polonais et était loin de satisfaire complètement les aspirations de la nation polonaise. Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Le peuple russe, à peine devenu maître de sa destinée, s'empresse d'apporter au peuple polonais des assurances formelles au sujet des intentions dont il est animé à son égard. « Le gouvernement provisoire, dit la proclamation adressée aux Polonais, considère la création d'un Etat Polonais Indépendant, comme un gage de paix durable dans la future Europe renouée ». Et audessous de cette promesse magnifique, les Puissances de l'Entente viennent d'apposer leur signature.

La question est tranchée une fois pour toutes. Tout recul est impossible.

Le jour où les armées de l'Entente auront brisé définitivement la puissance militaire des empires du Centre et repoussé victorieusement les hordes barbares, la Pologne verra ses trois tronçons soudés en un Etat Indépendant. D'accord avec les Alliés, elle reprendra le travail pacifique qui sera l'œuvre de la future Société des Nations.

PAUL DE NIC.

## NOS BRAVES

Julien Ozor, volontaire polonais pour la durée de la guerre, matricule 17423, vient d'être cité à l'Ordre du Régiment :

« Citation à l'Ordre du Régiment n° 240.

« Le lieutenant-colonel Cot, commandant le régiment, cite à l'Ordre du Régiment le légionnaire de 1<sup>re</sup> classe Ozor Julien, numéro matricule 17423

« Engagé volontaire pour la durée de la guerre, courageux et brave. Blessé au combat du 4 juillet 1916, a refusé de se laisser évacuer et a continué à combattre jusqu'à la fin de l'action. »

« Extrait certifié conforme :

« Aux armées, le 18 octobre 1916. Le lieutenant-colonel commandant le régiment. Signé : COT.

« (Croix de guerre et nommé caporal). »

## Les Polonais en Italie

Sienkiewicz dit avec raison que, pour tout Polonais, l'Italie est une seconde patrie. En quoi consiste le charme de ce pays pour nous, habitants du Nord ? De quoi est fait l'aimant qui, malgré la distance, nous y attire avec une force irrésistible ?

Ruskin a écrit qu'une source immortelle de beauté jaillit des cités italiennes — mais ce n'est pas tout. Dans les villes italiennes a jailli la source de la science. L'Italie, heureuse héritière des trésors intellectuels de la Grèce et de l'ancienne Rome, a ouvert chez elle des Universités vers lesquelles accouraient les étrangers avides de savoir. Là, déjà au xiv<sup>e</sup> siècle, se développa l'humanisme qui élargit l'horizon de la pensée humaine libérée. Là, se leva le soleil de la Renaissance ; là, inspiré par les chefs-d'œuvre de l'antiquité, l'art s'épanouit. Alors que le reste de l'Europe, — à l'exception de la Grèce — était encore plongé dans l'ignorance et la barbarie ; là, bien avant notre ère, fleurissait la civilisation.

Le christianisme y remporta ses premiers triomphes sur le paganisme décrépit, y alluma le premier foyer de la religion ; et Rome, capitale de l'Empire, s'éleva au rang de capitale du monde chrétien.

Ayant accepté le catholicisme, nous fûmes très tôt attirés dans l'orbite de la civilisation occidentale. Nous avons beaucoup puisé en Bohême, en Allemagne, en France ; mais c'est l'Italie qui nous a donné le plus et c'est à elle que nous devons le plus de reconnaissance.

Pour énumérer tous les éléments de la force d'attraction de l'Italie il faudrait parler de ses trésors artistiques, de ses innombrables monuments historiques, du charme édifiant de ses souvenirs chrétiens ; du climat délicieux ; de la nature enchanteresse ; de l'amabilité de ses habitants, et que Janicki avait déjà vantée. Tout cela explique pourquoi nous avons toujours tourné nos regards vers le pays « où se balance le laurier rose, où le cyprès se dresse silencieux »...

On peut n'avoir jamais été en Italie ; mais celui qui, des terrasses du Pincio, a contemplé Rome baignée dans la pourpre et l'or du soleil couchant, celui qui par un beau clair de lune a rêvé au milieu des ruines du Colisée, celui qui, le vendredi saint, a entendu le *Miserere* dans la basilique de Saint-Pierre, celui qui, du sommet de l'Etna, a vu se lever le soleil, celui qui a passé des heures inoubliables dans les galeries de tableaux et les musées — celui-là aura toujours le désir de retrouver ces mêmes impressions, ces enthousiasmes, ces ivresses. Ces tableaux, ces souvenirs on les conserve dans son cœur comme des perles précieuses dont l'orient éclaire nos jours assombrés et qui gardent leur éclat même quand le crêpe noir du malheur voile notre horizon.

L'avènement du catholicisme mit en contact la Pologne avec la capitale du monde chrétien. A la naissance de son premier fils, le roi Mieszko envoya des émissaires à Rome pour obtenir la protection du pape et la reconnaissance de la Pologne comme Etat chrétien indépendant. Le pape acquiesça à sa demande et, dès cette époque, entre le petit pays slave et l'autorité suprême ecclésiastique, se nouent d'étroites relations nonobstant l'éloignement et les longs voyages pleins de périls. Son fils, aussitôt qu'il fut arrivé au pouvoir, envoya à Rome une ambassade. Il sollicita la couronne royale et l'autonomie pour l'Eglise de Pologne, avec l'autorité du roi sur le clergé, ainsi que le droit d'investiture.

Le pape Grégoire VII excommunia Boleslas le Hardi et brisa sa puissance; de même qu'il avait humilié et amené, repentant, au pied du trône pontifical l'orgueilleux Empereur Henri IV. Plus tard seulement, Ladislas Herman ramène l'ancienne entente.

L'appel aux Croisades qui retentit dans toute l'Europe, arriva aussi à la Vistule. Les deux fils du roi Boleslas Lèvre Torte, Ladislas et Henri, suivis d'une cohorte de chevaliers parmi lesquels figure le célèbre Jaxa de Miechow, partent pour l'Italie afin de se joindre à une des expéditions de Croisés. Ils revinrent heureusement; et le contact des chevaliers d'Occident leur fut très profitable.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les relations entre la Pologne et l'Italie deviennent plus fréquentes et plus fructueuses. Suivant les chemins tracés par leurs aïeux, les Polonais arrivent de plus en plus nombreux en Italie. Là, palpite la vie avec une intensité inconnue auparavant, là, jaillit une lumière qui fascine et éblouit ces habitants du Nord, là, s'ouvrent des universités, foyers de science. Avec la *Divine Comédie* la poésie nationale italienne peut célébrer son premier triomphe. L'art, émancipé de la roideur byzantine, s'épanouit comme une fleur multicolore. En même temps, un courant du mysticisme emporte les âmes vers le ciel et saint François d'Assise fonde un nouvel ordre. Attiré par la renommée, Iwo Odrowąż part pour Rome; il va demander au Pape la confirmation de sa nomination à l'épiscopat de Cracovie. Il est accompagné de ses deux neveux Hyacinthe et Czeslaw qui avaient fait aussi leurs études à Paris, comme leur oncle et comme Kadlubek et Szczepanowski. Hyacinthe et Czeslaw y rencontrent Dominique, un Espagnol de génie, le fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Sous l'influence de sa parole ardente, les jeunes Odrowąż prennent la robe de moine, en 1218 et se préparent à leur rôle de missionnaires. Iwo Odrowąż travailla aussi à avancer la canonisation de saint Stanislas; mais c'est seulement au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle que les démarches de Prandota, évêque de Cracovie, aboutirent à un heureux résultat.

Vers ce même temps, le renom de deux savants polonais habitant l'Italie, se répand dans le monde entier. L'un est Vitello, le créateur de l'optique. Ayant approfondi à Rome et à Padoue les connaissances de l'époque, il écrivit un traité de perspective qui faisait autorité en Europe, jusqu'à Newton. L'autre, Martin Polak, de l'Ordre de Saint-Dominique, s'est illustré comme historien, juriste et théologien. Envoyé plusieurs fois à Rome pour les affaires de l'Ordre, il attira l'attention du Saint-Père qui le retint auprès de lui en le chargeant d'écrire la chronique des Papes et aussi celle des Empereurs Romains. Les ouvrages auxquels il travailla pendant trente-cinq ans, faisaient autorité jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Nommé archevêque de Gniezno, il retournait dans sa patrie, quand il mourut à Bologne.

En 1300, on célèbre à Rome un grand jubilé. Parmi les foules innombrables qui se pressent dans la Ville Eternelle, se trouve un pèlerin, naguère prince régnant dans le Nord et maintenant exilé, fugitif. Beaucoup de larmes, beaucoup de sang pesaient sur sa conscience. Le Pape lui-même donne l'absolution à l'illustre pénitent, qui, ayant reconquis la terre des aïeux, ceint son front de la couronne royale. Son nom — Ladislas Lokietek.

Plus tard, sa fille Elisabeth, reine de Hongrie et régente de Pologne, arrive en Italie en des circonstances toutes différentes.

Entourée d'une cour brillante, elle vient rendre visite à son fils André, roi de Naples. On lui fait une réception digne de son rang.

Au XIV<sup>e</sup> siècle le nombre croissant des affaires ecclésiastiques et des affaires politiques exige une entente directe avec la capitale du monde chrétien; et des ambassadeurs sont envoyés tantôt pour porter plainte, devant le tribunal apostolique, contre l'Ordre Teutonique; tantôt pour implorer la clémence du Pape envers le roi Casimir, excommunié pour avoir fait noyer l'abbé Baryezko.

Une ambassade vient faire part de la conversion de la Lithuanie au catholicisme. Une autre sollicite la canonisation de saints polonais. La reine Ildvige obtient de Rome l'autorisation d'ouvrir une faculté de Théologie à l'Université de Cracovie. Plus tard le pape lui accorde la promesse de tenir sur les fonts baptismaux l'enfant dont elle attend la naissance.

A l'élection de chaque nouveau pape, il est d'usage qu'une délégation extraordinaire aille lui faire hommage. Elle comprend toujours les

hommes les plus renommés pour leur science et leur intelligence, afin que la Pologne soit dignement représentée. Les évêques polonais prennent part aux conciles de Bâle et de Constance. L'un d'eux, Nicolas Trąba, archevêque de Gniezno, se distingue si bien par son éloquence, son autorité, son savoir, qu'on parle de sa candidature au trône pontifical. La proposition ne fut pas maintenue; car il y fit cette fière réponse:

— Si Trąba devient pape, Rome sera à Cracovie.

Les émissaires en revenant d'Italie et de Suisse, apportent la nouvelle d'un puissant courant, tendant à libérer les intelligences de toutes les entraves. L'Humanisme plaît aux Polonais, toujours amis de la liberté; et grâce aux relations avec l'Italie, il se développe chez nous plus tôt qu'en Allemagne. L'un de nos premiers humanistes est Ostrorog, homme politique éminent, à la fois orateur et écrivain.

Après avoir obtenu à Bologne le diplôme de docteur en droit, il consacre à l'Etat ses talents et son savoir. Envoyé à Rome par Casimir Jagellon, pour la ratification de la paix de Thorn, il adressa au pape Jules une harangue qui fut admirée de tous. Un autre ambassadeur polonais, Erasme Ciolek, évêque de Plock, s'y fit remarquer par son esprit et son éloquence. Il avait été souvent l'hôte du riche banquier Augustin Chigi, dans ce beau palais Farnèse, que Raphaël a décoré de fresques. Ciolek signa, comme témoin, le testament de Chigi.

Notre grand savant Kopernik passa plusieurs années à Padoue et à Bologne; on y reconnut son génie et, en 1499, il occupa la chaire d'astronomie à Rome.

Le mariage de Sigismond I<sup>er</sup> avec Bone Sforza rapprocha davantage les deux pays. Les Polonais arrivent plus nombreux encore, quand se lève le soleil de la Renaissance; alors que la vie débordante, l'abondance des talents, la floraison de la science, de l'art et de la littérature atteignent leur apogée.

Esprits ouverts et impressionnables, nos compatriotes sont pénétrés par cette ambiance, et, de retour au pays, sans avoir perdu leur caractère national, ils répandent la culture et la science. C'est à l'humanisme et à la renaissance que la Pologne doit surtout le haut degré auquel s'éleva la littérature à l'époque que l'on appelle son âge d'or. En ce même temps naissaient les littératures nationales. Nos jeunes gens, venus pour étudier les classiques, comprirent que la langue littéraire devait être la langue usuelle du pays et, à l'exemple du Tasse et de l'Arioste, commencèrent à écrire en polonais.

Parmi nos hommes célèbres de cette époque, combien ne voyons-nous pas d'anciens élèves des universités italiennes. Clément Janicki, fils d'un paysan, avait attiré l'attention de quelques grands seigneurs qui l'envoyèrent à Padoue. Le pape lui fit décerner la couronne de laurier pour ses poésies latines; il mourut à la fleur de l'âge.

Samuel Maciejowski, évêque de Cracovie, célèbre homme d'Etat, était également élève de l'Université de Padoue. Son neveu Bernard, plus tard archevêque de Gniezno et cardinal, avait étudié à Rome. Gérome Ossolinski, tout en suivant les cours des universités italiennes, se distrait aux équipées chevaleresques et, dans l'armée de Médicis, prend part à la prise de Sienne. Plus tard il enverra à Rome ses quatre fils, afin qu'ils acquièrent le savoir dans les universités, la politesse et l'usage du monde dans les cours. Georges, le plus jeune, fut délégué à Rome par Ladislas IV Wasa; il s'y fit remarquer par son intelligence, son savoir et son éloquence.

Orzechowski, le plus remarquable publiciste polonais du XVI<sup>e</sup> siècle, avait passé de nombreuses années dans les universités italiennes. Le poète Krzycki, archevêque de Gniezno; Tomicki, évêque de Cracovie et homme d'Etat de valeur; le diplomate Heidenstein qui fut en même temps un savant; le poète Sęp Szarzyński; Kromer l'historien; Lucas Gornicki, l'auteur du *Courtisan*, tous sont redevables aux académies d'Italie de leur science et du développement de leurs facultés. C'est dans ces universités que mûrit le talent du poète Kochanowski; que le jésuite Skarga compléta ses études de théologie et que le grand général Jean Zamoyski acquit toutes ses connaissances.

Plus d'un Polonais s'illustra en Italie. Stanislas Kostka, qui avait revêtu la robe de Jésuite, meurt, tout jeune, en 1568. Sa vie édifiante lui valut la canonisation.

Hozyus, un des hommes les plus instruits en Europe, soutien du catholicisme, avait obtenu, à Padoue et à Bologne, le diplôme de docteur en droit et en philosophie.

Son activité en Pologne, ses multiples apti-

tudes le firent remarquer par le pape Pie IV qui l'appela à Rome. Promu à la dignité de cardinal, il présida, en 1562, les séances du Concile de Trente. Il a passé à Rome les dernières années de sa vie. J'ai découvert par hasard son modeste tombeau.

C'est de l'université de Padoue qu'est sorti le célèbre médecin polonais Strus, que Philippe II d'Espagne fit appeler auprès de lui et, plus tard, aussi Soliman.

Au XVII<sup>e</sup> siècle c'est encore un poète polonais, Skarbieski, qui reçoit du pape la couronne de lauriers: Skarbieski est le plus grand des poètes latins polonais; son talent s'était développé sur les bords du Tibre. A la même époque Bzowskit prieur des Dominicains à Varsovie, prédicateur, théologien, homme d'une grande science, devient, bientôt célèbre à Rome. Les affaires de son Ordre l'y appelaient souvent; Urbain VIII lui commanda une histoire de l'Eglise.

Plus d'un ambassadeur fut envoyé de Pologne pour revendiquer les grands capitaux que la reine Bone avait prêtés au roi de Naples. Dans les chroniques de Venise, on trouve le récit de la réception que la république fit à cette reine; le doge alla à sa rencontre sur le *Bucentaure* qu'entouraient les riches gondoles des patriciens.

Après la mort de Jean III, — élève de l'université de Padoue — une autre reine de Pologne, Marie Casimira arrive en Italie. Le pape, se souvenant des services rendus par son époux à la Chrétienté, la reçoit dignement; toute la famille des Sobieski jouit de la protection et des bienfaits du chef de l'Eglise.

Alexandre, le fils de Jean Sobieski, meurt à Rome; il est enterré dans l'Eglise des Capucins.

Trois femmes seulement ont eu le privilège d'être enterrées à la Basilique de Saint-Pierre: la princesse Mathilde de Toscane, la reine Christine de Suède, et la petite-fille du roi Sobieski, Clémentine, femme de Jacques Stuart, prétendant au trône d'Angleterre. C'est une impression originale que produit la vue de cette jolie tête poudrée de jeune femme, au milieu des portraits d'hommes âgés, à l'aspect sévère, ornant les tombeaux d'airain, de bronze ou de marbre. La princesse Clémentine a eu dans sa vie un épisode assez romantique: fiancée à Jacques Stuart, elle se dirigeait, accompagnée de sa mère, vers Rome où son mariage devait être célébré; quand, à Innsbruck, l'Empereur Léopold les fit arrêter toutes les deux. Des courtisans de Jacques II parvinrent à l'enlever et la transportèrent heureusement au delà des frontières de l'Autriche.

La piété conduisait également bon nombre de Polonais dans cette Italie si riche en lieux de pèlerinage, notamment à Assise, Padoue, Rome, Lorette.

Depuis le partage de la Pologne les liens qui nous unissaient à l'Italie se sont encore resserrés. A la fin du XVIII<sup>e</sup> le premier flot d'émigrés s'arrêta à Rome; nous en avons le témoignage dans le grand nombre de tombes disséminées un peu partout. A l'Eglise Sainte-Croix de Florence j'ai vu la tombe du Prince Michel Oginski, le compositeur des Polonaises; et aussi celle de Sophie Czastoryska comtesse Zomoyska. La famille Poniatowski se fixa définitivement de l'autre côté des Alpes.

En Italie se sont formées des légions qui ont brillamment soutenu le renom de la bravoure polonaise et dont le sang a toujours coulé si généreusement. Ils ne l'ont pas ménagé pour la libération de l'Italie; en 1849, le roi de Sardaigne Charles Albert, petit-fils de Françoise Krasinska, confia l'organisation de son armée au Général Chrzanowski qui dirigea la guerre contre l'Autriche. La campagne ne dura que cinq jours et fut terminée par la défaite de Novarre.

Plus tard, c'est à l'Ecole Militaire de Cuneo que de jeunes Polonais apprennent le métier des armes. Dans la guerre de l'unité italienne les Polonais combattent sous l'étendard de Garibaldi. Rien d'étonnant à ce que nous y soyons traités avec tant de bienveillance; on nous y connaît mieux qu'en Angleterre et en France. Beaucoup de Polonais, par leur mariage, font partie de l'aristocratie italienne. Des Polonais ont souvent profané dans les Universités italiennes. Presque tous nos artistes, sculpteurs et peintres, à commencer par Szmuglewicz, ont visité l'Italie; plusieurs, comme Sosnowski, Brodzki, Siemiradzki, Krudowski s'installent à Rome. Les romanciers et les poètes y trouvent une source abondante d'inspiration.

Tout le monde sait quelle puissante influence a exercé l'Italie sur le trio de nos grands poètes romantiques; mais nos bardes contemporains lui doivent beaucoup également: citons Kono-pnicka, Tetmajer, sans oublier Lenartowicz qui y

passa la plus grande partie de sa vie. Longue serait la liste des Polonais qui ont écrit sur l'Italie; les plus connus sont Krasjewski, Kremer, Choinski, Chlędowski, Klaczko. Quo Vadis, le chef d'œuvre de Sienkiewicz, prit naissance à Rome.

A Rome un Polonais ne se sent pas étranger: dans l'île du Tibre, sur l'Aventin, sur la colline du Quirinal, il revoit les noms des patrons de la Pologne; il peut loger dans des couvents polonais, se confesser en sa langue, dans la basilique de Saint-Pierre. Nous avons ici le droit d'être nous-mêmes; droit que l'on nous refuse ailleurs.

Chaque fois que je suis au Vatican, je pense à tous les Polonais qui ont monté les marches de la magnifique *Scala Regia*. Devant mes yeux défile cet innombrable cortège de princes, de grands dignitaires laïques, ecclésiastiques, de savants, d'artistes, de gens du peuple. Dans la foule je vois la mère Makryna, cette martyre qui venait aux pieds du trône pontifical chercher refuge et protection; je vois Mickiewicz au moment de son célèbre entretien avec Pie IX; je vois le pauvre paysan de Podlachie qui, à l'audience du Saint-Père, tomba raide mort. Ce pauvre cœur de paysan avait vaillamment enduré les plus cruelles persécutions, les pires souffrances; mais il n'eut pas la force de supporter la joie et fut brisé par l'émotion.

Parmi les églises de Rome, celle des Résurrectionnistes a pour nous le plus de charme. Cet ordre fut fondé en 1831 par Jérôme Kajsiewicz, poète, soldat, réfugié. Ordonné prêtre, il fut bientôt nommé général des Résurrectionnistes et s'acquitta la réputation d'un grand prédicateur.

A mon premier voyage à Rome, j'allai, un dimanche de Pâques, entendre la messe dans cette église, qui était remplie de mes compatriotes. Les coupes vitrées de jaune et de violet répandaient les rayons d'un soleil printanier et les remplissaient de je ne sais quelle lumière mystique. L'abbé Przewłocki, ancien insurgé de 1863, général des Résurrectionnistes, prêchait en polonais. Après la messe un vieillard de haute stature, vêtu de pourpre, le cardinal Luduchowski, monta à l'autel et entonna le *Święty Boże*. L'église fut illuminée d'une pluie de diamants. C'étaient nos larmes...

Aujourd'hui, quand la guerre, pareille à un ouragan de feu, s'est déchaînée sur la Pologne, c'est du Parlement italien que s'éleva la première voix pour réclamer l'indépendance de notre malheureux pays. L'Italie est restée fidèle à notre vieille amitié; elle exige que justice soit rendue à la Pologne.

(Traduit par A. S.) SOPHIE SOKOLOWSKA.

## L'EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS

Il y a quelques jours, nous avons rendu compte de la délibération du Conseil Municipal du 31 mars dernier, tendant très judicieusement à la consolidation de la dette flottante de la Ville de Paris par l'émission d'obligations remboursables dans un délai de cinq ans pour une somme de 632 millions de francs.

Un décret rendu en Conseil d'Etat le 5 avril courant et publié le 7 au *Journal Officiel*, vient d'autoriser cette émission qui, n'en doutons pas, sera un nouveau et légitime succès pour la Ville de Paris et montrera la solidité des finances municipales.

On se rappelle que dès le mois de décembre 1914, conformément aux décrets des 7 novembre et 15 décembre, la Ville de Paris avait dû émettre des Bons Municipaux afin de parer au déficit résultant, d'une part, de l'abaissement des recettes causé par l'état de guerre, d'autre part, des dépenses imprévues auxquelles ont donné lieu l'attribution d'allocation de chômage, la constitution de stocks de charbons et d'approvisionnements.

Ces Bons étaient alors à un an d'échéance, et rapportaient net 5 1/2 o/o. Mais, lors d'une deuxième et d'une troisième émission, en 1915 et en 1916, deux types étaient offerts au gré des souscripteurs: bons à 6 mois, rapportant net 5 1/4 o/o l'an et bons à un an rapportant net 5 1/2 o/o. Autorisée par les décrets des 18 décembre 1915, 17 avril et 22 juin 1916 à renouveler ces deux catégories de bons dont les échéances diffèrent sensiblement, la Ville de Paris a donc à faire face à des échéances pour ainsi dire quotidiennes, et c'est par souci

d'ordre et de régularité, qu'elle a décidé d'unifier ces diverses émissions, en les ramenant à un seul et unique type par un emprunt de 632 millions de francs, dit emprunt de consolidation.

Par conséquent, et ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, cette émission n'augmentera pas notablement la dette municipale, car l'opération a surtout pour but de procéder au retrait, soit par la voie d'échange contre des obligations nouvelles, soit par remboursement des Bons Municipaux actuellement en circulation pour un montant de 607 millions de francs.

Tout le monde pourra participer à cette nouvelle émission, des souscriptions en numéraire seront en effet, reçues; toutefois, elle s'adresse plus particulièrement à la fidèle clientèle de la Ville de Paris, qui pourra échanger, d'une manière privilégiée, pendant un délai qui sera ultérieurement fixé, les Bons qu'elle détient contre les obligations nouvelles. Lesdites obligations seront nominatives ou au porteur au gré des souscripteurs, et d'un montant nominal de 500 francs; cependant il sera émis un certain nombre de cinquièmes d'obligations.

Ajoutons que la date et les modalités de l'emprunt ne sont pas encore définitivement arrêtées. Toutefois, il est très probable que l'opération pourra commencer dans la seconde quinzaine d'avril.

## TALLEYRAND et la question de Pologne au Congrès de Vienne

(Suite et fin.)

Pour Talleyrand, la question de Pologne se liait d'une manière intime à la question de Saxe; elles n'étaient que les deux faces d'un même problème, l'équilibre de l'Europe centrale.

Louis XVIII avait eu des préventions très fortes contre Frédéric-Auguste 1<sup>er</sup>. Il voulait que le roi de Saxe, duc de Varsovie, qui avait été fidèle à Napoléon — du moins jusqu'à la bataille de Leipzig — fût puni de sa fidélité, lui-même transféré dans un petit territoire sur la rive gauche du Rhin, et ses Etats de Saxe adjugés à la Prusse. Cette combinaison territoriale était tout à fait du goût de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse. Alexandre n'avait qu'une idée: rétablir le royaume de Pologne avec l'ensemble des provinces qui étaient échues à la Prusse. La compensation était toute trouvée dans la Saxe, qui constitue au sud des landes du Brandebourg un glacis naturel; c'était de toutes manières pour Frédéric-Guillaume II de Prusse un échange très avantageux. Talleyrand n'avait pas tardé à convaincre Louis XVIII que l'arrangement sur lequel Alexandre et Frédéric-Guillaume avaient été d'accord dès la première heure n'offrait que les pires inconvénients. Quand il était arrivé à Vienne, il avait la double mission de protéger le roi de Saxe, dans la mesure du possible, contre les convoitises de la Prusse, et de ne pas laisser la Russie s'avancer jusqu'à l'Oder par l'absorption de la Posnanie. Allait-il pouvoir réaliser l'idée qu'il exprimait dès 1808 à M<sup>me</sup> de Rémusat: tenir le tsar enfermé chez lui en créant cette barrière naturelle qu'offre la Pologne?

Le prince, lors de son arrivée à Vienne, avait trouvé des partisans de ses projets dans l'empereur d'Autriche et dans les princes allemands; car il est facile de comprendre que l'idée de cette spoliation les inquiétait ou les effrayait; c'eût été un précédent terrible, dont on aurait pu se servir contre le premier venu. Mais d'autre part, la Prusse et la Russie ne voulaient rien céder de ce qu'elles avaient arrêté entre elles. La Prusse avait obtenu des alliés, quand elle avait adhéré, au début de 1813, à la coalition générale contre la

France, la promesse de la cession de la Saxe; elle en demandait, elle en exigeait l'exécution. Talleyrand prit nettement position contre cette exigence. « La France disait-il, voulait bien se montrer facile dans tous les arrangements qui pouvaient convenir au roi de Prusse, pourvu qu'ils ne fussent pas contre le droit. » Elle ne pouvait ni participer ni consentir à des arrangements qui constitueraient une usurpation. Sans parler de la personne du roi de Saxe, respectable par ses malheurs et par les vertus qui avaient honoré un règne de plus de cinquante ans, il n'y avait qu'à invoquer en sa faveur le principe sacré de la légitimité.

Un ministre de l'empereur Alexandre lui proposa une de ces *combinazioni* qui sont monnaie courante dans la politique et dans bien des affaires. « Tout est arrangement dans les affaires politiques, lui dit cet officieux. Naples est votre premier intérêt; cédez sur la Saxe, et la Russie vous soutiendra pour Naples. » Et Talleyrand, de répondre avec une fierté qu'on voudrait lui voir dans toutes les transactions où il fut mêlé: « Vous me parlez là d'un marché, et je ne peux pas en faire. J'ai le bonheur de ne pas être si à mon aise que vous: c'est votre volonté, votre intérêt qui vous déterminent, et moi, je suis obligé de suivre des principes; et les principes ne transigent pas. »

Une lettre de Talleyrand à Louis XVIII, en date du 25 octobre 1814, est à citer ici; elle donne de curieux détails sur les questions de Saxe et de Pologne.

« Il y a quatre jours que le prince Adam Czartoryski, pour qui le monde entier est dans la Pologne, m'étant venu faire une visite et s'excusant de ne m'avoir pas vu plus tôt, m'avoua que ce qui l'en avait surtout empêché, c'est qu'on lui avait dit que j'étais fort mal dans la question polonaise. « Mieux que tout le monde, lui dis-je; nous la voulons complète et indépendante. — Ce serait bien beau, me répliqua-t-il, mais c'est une chimère; les puissances n'y consentiraient jamais. — Alors, repris je, la Pologne n'est plus dans le nord notre principale affaire. « La conservation de la Saxe nous touche davantage. Nous sommes en première ligne sur cette question; nous ne sommes qu'en seconde ligne sur celle de la Pologne, quand elle devient une question de limites. C'est à l'Autriche et à la Prusse à assurer leurs frontières. »

Le lendemain, visite de Nesselrode, à qui Talleyrand répète que la conservation du royaume de Saxe était un point dont il était impossible que le roi de France se départit jamais. Ensuite le prince reçut la visite d'Alexandre en personne; leur conversation dura une heure et demie. En en transmettant l'essentiel à Louis XVIII, il le prévenait qu'il trouverait peut-être ces quelques lignes au-dessus de toute créance.

« A Paris, me dit l'empereur, vous étiez de l'avis d'un royaume de Pologne. Comment se fait-il que vous ayez changé? — Mon avis, Sire, est encore le même. A Paris, il s'agissait du rétablissement de toute la Pologne. « Je voulais alors, comme je voudrais aujourd'hui, son indépendance. Mais il s'agit maintenant de tout autre chose. La question est subordonnée à une fixation de limites qui mette l'Autriche et la Prusse en sûreté. — Elles ne doivent point être inquiètes. Du reste, j'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie; que l'on m'en chasse! « J'ai donné la Saxe à la Prusse; l'Autriche y consent. — J'ignore, lui dis-je, si l'Autriche y consent. J'aurais peine à le croire, tant cela est contre son intérêt. Mais le consentement de l'Autriche peut-il rendre la Prusse propriétaire de ce qui appartient au roi de Saxe? — Si le roi de Saxe n'abdique pas, il sera conduit en Russie; il y mourra. Un autre roi y est déjà mort (Stanislas II Potiatowski). — Votre Majesté me permettra de ne pas l'en croire. Le congrès n'a pas été réuni pour voir un pareil attentat. — Comment? un attentat? Quoi! Stanislas n'est-il

« pas allé en Russie? Pourquoi le roi de Saxe n'y irait-il pas? Le cas de l'un est celui de l'autre. Il n'y a pour moi aucune différence... »  
 « Je croyais que la France me devait quelque chose. Vous me parlez toujours de principes. Votre droit public n'est rien pour moi; je ne sais ce que c'est. Quel cas croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de vos traités? » (Je lui avais rappelé celui par lequel les alliés sont convenus que le duché de Varsovie serait partagé entre les trois cours.)  
 « Il y a pour moi une chose qui est au-dessus de tout, c'est ma parole. Je l'ai donnée et je la tiendrai. J'ai promis la Saxe au roi de Prusse au moment où nous nous sommes rejoints. — Votre Majesté a promis au roi de Prusse de neuf à dix millions d'âmes. Elle peut les lui donner sans détruire la Saxe. — Le roi de Saxe est un traître. — Sire, la qualification de traître ne peut jamais être donnée à un roi; et il importe qu'elle ne puisse jamais lui être donnée. » J'ai peut-être mis un peu d'expression à cette dernière partie de ma phrase. Après un moment de silence. « Le roi de Prusse, me dit-il, sera roi de Prusse et de Saxe, comme je serai empereur de Russie et roi de Pologne. Les complaisances que la France aura pour moi sur ces deux points seront la mesure de celles que j'aurai moi-même pour elle sur tout ce qui peut l'intéresser. »

Le 31 décembre il y avait un grand bal chez la comtesse Zichy; les souverains y assistaient. Le bruit courait depuis quelques jours que les questions, même les plus irritantes, étaient enfin résolues, que la paix générale allait être proclamée avec la nouvelle année. Alexandre conduisait une polonaise, en donnant la main à la comtesse de Parr. Minuit sonne. La comtesse s'arrête, et se tournant vers son cavalier : « Que je suis heureuse, Sire, d'être la première à offrir à un si grand souverain des souhaits pour la nouvelle année. Permettez-moi aussi d'être auprès de Votre Majesté l'interprète de l'Europe entière pour le maintien de la paix générale et l'union de tous les peuples. » Alexandre répondit que tous ses vœux étaient d'atteindre ce but; aucun sacrifice ne lui coûterait pour consolider une paix qui était le premier besoin de l'humanité. Une ovation discrète avait salué les paroles impériales.

Cependant, trois jours plus tard, le 3 janvier 1815, Talleyrand arrivait de son côté à la conclusion d'un travail souterrain, qui certes ne retardait pas la paix tant désirée, mais qui ne permettait plus à Alexandre de la dicter aux conditions léonines qu'il prétendait imposer.

Le prince, on le sait, avait pris dès le premier jour une position très forte, en se posant, pour les autres Etats, sur le terrain des principes et de la légitimité, et, pour la France, sur le terrain du désintéressement. Dans une dépêche à Louis XVIII, du 21 novembre, il expliquait comment il avait fini par triompher des préventions que sa présence au congrès inspirait à beaucoup. « On ne dit plus, écrivait-il, qu'il nous ait été donné de doubles instructions, comme M. de Metternich l'assurait au prince de Wrède; qu'il nous ait été prescrit de parler dans un sens et d'agir dans un autre, et que nous ayons été envoyés pour semer la discorde. Le public rend justice à Votre Majesté. Il ne croit plus qu'elle ait d'arrière-pensée. Il applaudit à son désintéressement. Il la loue d'avoir embrassé la défense des principes. Il avoue que le rôle d'aucune autre puissance n'est aussi honorable que le sien. »

La question de Saxe avait vite rapproché Talleyrand et Metternich; car l'Autriche ne pouvait admettre que la Prusse s'établît sur un territoire d'où elle menacerait directement Prague et Vienne. L'empereur François I<sup>er</sup> dit un jour au roi de Bavière : « Je suis né Autrichien, mais j'ai la tête bohème (ce qui revient à ce qu'on appelle en France une tête bretonne). Mon parti est pris sur l'affaire de Saxe; je ne reculerai pas. » L'Angleterre, à laquelle Talleyrand revenait en vertu de cette sympathie

politique qui avait marqué les premiers pas de sa carrière, partagea à cet égard la manière de voir de la France et de l'Autriche. Ainsi naquit cette triple alliance du 3 janvier 1815, qui est certainement l'une des plus belles victoires diplomatiques de Talleyrand.

Ce jour-là, Talleyrand, Metternich et Castlereagh avaient signé un traité d'alliance défensive, qui était dirigée, sans qu'elles fussent nommées, contre la Russie et la Prusse. La France, l'Autriche et l'Angleterre s'engageaient « à agir de concert, avec le plus parfait désintéressement et la plus complète bonne foi », pour prendre les dispositions qui devaient compléter le traité de Paris dans le véritable esprit de ce traité. Si l'une des trois puissances contractantes était attaquée, les deux autres s'engageaient à la secourir, chacune avec un corps de cent cinquante mille hommes.

Talleyrand annonçait cette grande nouvelle à Louis XVIII, dans sa dépêche du 4 janvier; il ajoutait ces mots, qui peuvent être le jugement même de l'histoire :

« Maintenant, Sire, la coalition est dissoute, et elle l'est pour toujours. Non seulement la France n'est plus isolée en Europe; mais Votre Majesté a déjà un système fédératif tel que cinquante ans de négociations ne semblaient pas pouvoir parvenir à le lui donner. Elle marche de concert avec deux des plus grandes puissances, trois Etats du second ordre, et bientôt tous les Etats qui suivent d'autres principes et d'autres maximes que les principes et les maximes révolutionnaires. Elle sera véritablement le chef et l'âme de cette union, formée pour la défense des principes qu'elle a été la première à proclamer. »

Quand on demandait plus tard à Talleyrand comment il était arrivé à ce résultat inespéré qui replaçait la France à la tête de la politique européenne, il aimait à répondre : « C'est que j'ai su m'asseoir. » La position très forte et irréprochable qu'il avait prise dès son arrivée à Vienne lui avait permis, en effet, d'entreprendre une campagne à laquelle on n'aurait pas osé penser quelques semaines plus tôt, et de la faire réussir.

Le texte même du traité du 3 janvier a son histoire. Quand Napoléon rentra aux Tuileries au mois de mars, il en trouva une copie, dans le secrétaire même, dit-on, de Louis XVIII. Il s'empressa de la faire parvenir à Alexandre. Cette communication n'eut pas pour effet de rompre la coalition qui allait bientôt triompher à Waterloo et ramener une seconde fois à Paris les ennemis de la France; mais elle fit naître chez le tsar un ressentiment très vif à l'égard du diplomate qui avait si bien réussi à faire, à son insu, le vide autour de la Russie et de la Prusse; le ressentiment, qu'il ne songeait pas à cacher, ne devait pas être étranger à la retraite de Talleyrand au mois de septembre 1815.

A Vienne rien n'avait transpiré de la scission que Talleyrand avait fait naître au sein du congrès, en vue de s'opposer aux desseins éventuels de la Russie et de la Prusse. Le 21 janvier, premier anniversaire de la mort de Louis XVI depuis le retour de Louis XVIII, l'ambassade de France avait fait célébrer à la cathédrale de Saint-Etienne un service solennel. Tous les souverains y avaient assisté. Un prêtre de la colonie française, l'abbé Zaignelins, avait prêché sur ce texte : « Que la terre apprenne à connaître le nom du Seigneur ». On disait que Talleyrand avait mis la main à ce discours, qui avait été entendu avec beaucoup d'émotion. Quand il avait annoncé à Louis XVIII les préparatifs qu'il faisait faire pour ce « service solennel et expiatoire », Talleyrand lui avait dit qu'il suivait l'impulsion de son cœur. Sa mémoire put lui rappeler que ce cœur n'avait pas toujours eu la même impulsion. Le 2 pluviôse an VI, 21 janvier 1798, à Paris, le Directoire avait célébré une grande fête, avec toutes les pompes révolutionnaires, pour l'anniversaire de l'exécution de Louis Capet. Le général Bonaparte répugnait à s'y rendre. Talleyrand, qui était déjà

ministre des Relations extérieures, avait été chargé par Barras de vaincre ces répugnances; il avait trouvé des arguments excellents : la fête était juste, elle était politique, et il avait fini par emporter la participation du général. Mais depuis 1798, l'histoire avait marché si vite et avec tant de secousses que Talleyrand n'était pas bien coupable, s'il avait oublié ce souvenir vieux de dix-sept ans.

Le soir du 21 janvier 1815, une foule inaccoutumée se pressait dans les salons de l'ambassade française; les fêtes avaient été supprimées ce soir-là. Assis sur un canapé, la belle comtesse Edmond de Périgord à ses côtés, Talleyrand s'entretenait avec un cercle de diplomates, la plupart debout, comme des disciples devant un maître dont ils saluaient l'incontestable supériorité. Lui, avec sa même impassibilité, ses manières de grand seigneur, son urbanité qui tenait les gens à distance, il savourait son triomphe. La cérémonie funèbre de la matinée avait contribué au prestige grandissant de la France et de son représentant. Ce soir-là, la discussion était plus grave qu'à l'ordinaire; c'était toujours la question de Pologne qui en faisait les frais.

Le 2 février, l'hôtel Kaunitz était en fête : c'était le soixante et unième anniversaire de la naissance du prince. Le matin, à son petit lever, digne de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Pompadour, les intimes, amis et amies, étaient venus plus nombreux qu'à l'ordinaire, pour assister aux détails de la toilette. Enveloppé dans un peignoir de mousseline plissée et gaufrée, le prince confiait son abondante chevelure à deux coiffeurs. Puis venait le barbier étuviste pour le nuage de poudre et une lotion d'eau de Barèges à la jambe boiteuse. Le premier valet de chambre officiait en dernier, pour nouer la cravate d'un nœud fort galant. Ce jour-là, le prince consentit à sortir de ce silence habituel, dont on a dit qu'il avait su l'élever jusqu'à l'éloquence; mais pas un mot de politique. On chômeait une fête, comme on chômeait la saint Charles et la saint Maurice. Après le déjeuner, on alla admirer au salon les cadeaux qu'avaient envoyés de Paris les chères amies, la duchesse de Luynes, la princesse de Vaudémont, la comtesse Tyszkiewicz, et tant d'autres dames qui ne manquaient jamais de célébrer les trois fêtes du prince.

Enfin, le 11 février, les plénipotentiaires des cinq puissances adoptèrent le septième protocole du congrès, qui réglait les questions de Pologne et de Saxe. Pozzo di Borgo, ce Corse qui avait la haine de Napoléon et qui attacha sa fortune à la Russie, avait publié un mémoire pour démontrer que la Pologne ne pouvait pas être érigée en pays indépendant, mais qu'elle devait être incorporée en entier à l'empire d'Alexandre I<sup>er</sup>. En fait, ce fut la solution préférée de Talleyrand qui l'emporta, telle qu'il l'esquissait dans ses instructions : maintien de l'ancien partage à trois : grand-duché de Posen à la Prusse, Galicie à l'Autriche, le reste à la Russie. L'empire des tsars n'arrivait point jusqu'à l'Oder sans doute, mais il s'établissait fortement sur la Vistule centrale avec Varsovie et il arrivait presque jusqu'à Posen. Pour la Saxe, on admettait le principe de la cession à la Prusse d'une partie de son territoire.

Ces résultats sur la Pologne et sur la Saxe ne devaient être acquis d'une manière définitive qu'au mois de mai 1815, et mieux encore à l'acte final du 9 juin, qui précéda de neuf jours la bataille de Waterloo; mais il faut reconnaître que le traité du 3 janvier n'avait pas donné à la France les résultats qu'elle pouvait en espérer : la Russie, loin d'être refoulée à l'est, ouvrait largement pour elle la porte de l'Occident, et la question de Pologne pesait toujours sur l'Europe.

Que de fois l'année dernière, au cours d'un voyage en Russie, ai-je entendu parler de la question de Pologne, à Moscou, à Kiew, à Berezyna, à Petrograd! Avec les scandales de Raspoutine, les menaces de la révolution prochaine, la Pologne était le sujet de toutes les conversations. La restauration de l'intégrité de

la Pologne de 1772 était l'un des buts de la guerre présente; ce but serait atteint sûrement, mais comment? Autonomie, disaient la plupart, en qui revivait la pensée du prince Adam Czartoryski; indépendance, affirmaient certains. Aujourd'hui tout est changé; la colère populaire de la Russie vient de balayer les suppôts de l'aristocratie, agents plus ou moins conscients de l'Allemagne. La Russie est libre. Il est impossible que la liberté de la Russie ne soit pas l'annonce de la liberté de la Pologne. Les vingt-deux millions de Polonais de Russie, d'Autriche et de Prusse voient poindre à présent l'aurore de leur émancipation. La justice immanente est plus forte que les combinaisons de la diplomatie, même quand la diplomatie a un Talleyrand pour porte-parole.

G. LACOUR-GAYET,  
Membre de l'Institut.

## RÉPUBLIQUE ROYALE DE POLOGNE

X

Autre part il s'en serait suivi certainement d'une guerre civile. Ici il n'en fut rien. Tout s'arrangea à l'amiable, comme nous allons le voir.

Épouvantés des progrès rapides d'Iwan III, et se sentant impuissants à pouvoir les réprimer tout seuls, les grands seigneurs de Lithuanie finirent par se convaincre que l'aide de la Pologne leur était indispensable et qu'il leur fallait s'en rapprocher mais non s'en éloigner comme ils voulaient le faire en repoussant l'idée d'un souverain unique, en même temps roi et grand-duc. Il profitèrent de la mort de Jean-Albert (1499) pour confirmer de leur part à l'assemblée de Troki convoquée à cet effet en la même année l'union jagellonienne, et en conséquence envoyèrent en Pologne l'archevêque de Wilno Tabor, avec d'autres dignitaires pour renouveler ce pacte et demander aux Polonais d'élire comme roi leur grand-duc Alexandre; promettant à cette occasion de ne faire dorénavant aucune difficulté à ce que la Pologne et la Lithuanie soient gouvernées par le même souverain.

Cette mission des délégués lithuaniens leur fut d'autant plus facile à accomplir, que les Polonais fidèles à leur engagement, pris à Radom envers la dynastie Jagellonienne, avaient sans attendre leur arrivée élu au trône de Cracovie leur grand-duc Alexandre. Celui-ci après la mort de son frère et roi cessant par ce fait d'être usurpateur du trône de Wilno en était devenu le souverain légitime.

Croyant pouvoir se garantir de l'agression moscovite par une alliance matrimoniale, les seigneurs lithuaniens avaient en 1495 demandé pour leur grand-duc Alexandre la main d'Hélène fille d'Iwan III, que ce dernier leur accorda volontiers. Il y voyait un prétexte pour pouvoir se mêler à l'avenir des affaires intérieures de la Lithuanie et de la Pologne, en se basant sur cela sur une soi-disant oppression confessionnelle se rapportant en particulier à sa fille, qui sans avoir changé de religion était restée de la confession grecque non unie.

Hélène que personne ne cherchait à convertir au catholicisme, avait tant comme Grande-Duchesse de Lithuanie que comme reine de Pologne ses églises à Wilno, à Troki et même à Cracovie, y confessant librement sa foi et faisant sans aucun empêchement des donations au clergé non uni, qui reconnaissait pour son chef le métropolitain de Moscou. Son père Iwan III qui avait, lui, forcé sa femme Sophie Paléologue à abjurer la foi catholique et à adopter le rite grec non uni ne pouvait croire à tant de liberté confessionnelle laissée à sa fille par son gendre. Il ne cessait de se plaindre qu'on la gênait dans le libre exercice de son culte et pour s'en

venger il envahit la Lithuanie du côté de l'est, pendant que ses alliés, Mengli-Ghèreï, khan de Crimée, et Etienne, voïevode de Moldavie, excités par lui, en ravageaient les provinces méridionales, cherchant à détacher à son profit les terres ruthènes, tant celles appartenant à la Pologne que celles de la Lithuanie.

Loin d'avoir à se plaindre de ce que son père avait fait le *casus belli*, Hélène plaida la cause de sa nouvelle patrie, dans la lettre suivante, qu'elle lui écrivit de Wilno, en 1502.

— « Alexandre, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, mon époux et seigneur, a envoyé ses ambassadeurs à Votre Sérénité, pour se plaindre des tribulations que ses domaines, ainsi que ses nombreuses villes et campagnes, ont à souffrir de vos sujets. Par la permission de Dieu et l'audace des méchants, beaucoup de sang a été versé déjà et est versé encore; des femmes et des enfants sont emmenés en esclavage, la sainte foi déperit et les églises deviennent désertes, et tout cela par vos traités, serments et alliances, monarques chrétiens. Rappelle-toi, seigneur et père, que je suis ta servante et ta fille, et que tu m'as donnée en mariage à un roi qui est ton frère et ton égal. Tu sais, seigneur et père, ce que je lui ai apporté en dot, et malgré cela il m'a prise de bonne grâce de chez toi, il m'a tenue durant toutes ces années en abondance, respect et amour; il m'accorde la liberté de professer ma religion selon le rite grec, d'avoir à ma cour des popes, de fréquenter les églises de ma communion, de suivre enfin notre liturgie aussi bien en Lithuanie qu'en Pologne, à Cracovie comme dans toutes les autres villes polonaises et en cela comme en chaque autre chose, je ne puis découvrir qu'il ait contrevenu aux traités. Le seigneur, mon roi, sa mère et tous ici, croyaient que je leur amenais de Moscou des biens de toute sorte: la paix, l'affection, l'alliance, des secours contre les païens, mais on s'aperçoit aujourd'hui, seigneur et père, que mon unique cortège a été le meurtre, la rapine, la violence, l'effusion du sang chrétien; l'esclavage, l'oppression, les pleurs, les gémissements éclatent de tous côtés. Est-ce là ton amour pour moi, seigneur et père? Moi, ta servante et ta fille, j'aurais préféré mourir dans ton pays, à tes pieds, que d'entendre ici: il n'a envoyé sa fille en Lithuanie que pour mieux sonder et asservir cette contrée! Rentre en toi, seigneur et père, cesse de nourrir un injuste courroux contre ton frère et gendre, reviens à l'ancien amour et à la fraternité que tu lui as jurés par des traités, afin que les païens et les traîtres dont les pères ont jadis trahi tes aïeux, comme les fils nous trahissent en ce moment, n'aient plus de sujet de joie... Vous apprendrez, seigneur et père, par les ambassadeurs qui vous sont envoyés, que le roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, n'a en rien enfreint les traités. Rendez-lui donc votre ancien amour comme à un frère et à un gendre, et que mes larmes amères se changent en joie (1). »

Cette lettre de sa fille ne fit aucun effet sur Iwan III qui aidé par ses alliés les Tartares, sous le commandement de Mengli-Ghèreï, continua à ravager les terres lithuaniennes et polonaises. Ce n'est qu'en 1503, par la médiation du pape Alexandre VI et celle de Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie frère du roi de Pologne, que fut signée une trêve de six ans entre la Pologne et la Moscovie. Iwan engagea même Mengli-Ghèreï à en signer une semblable et pour le même nombre d'années avec son gendre le roi de Pologne, tout en lui faisant adroitement comprendre qu'il ne lui en voudrait nullement s'il continuait la guerre, car quant à lui il ne voulait simplement que profiter de l'armistice pour consolider son pouvoir dans les villes conquises; d'où l'on transférerait dans d'autres lieux les habitants mal disposés en sa faveur, et pour y établir de nouvelles fortifications: qu'enfin son alliance avec le khan contre la Pologne était inviolable (2).

Mengli-Ghèreï ne se le fit pas dire deux fois,

(1) LEBEWEL. *Hist. de Lithuanie et de Ruthénie*, p. 184.

(2) LEBEWEL. *Hist. de Lithuanie et de Ruthénie*, p. 186. KARASIN, t. VI, chap. VI.

et continua à ravager tout seul les terres lithuano-polonaises jusqu'en 1506 où déjà après la mort de son ami et conseiller Iwan III, il fut défait à Kleck par le général en chef des armées lithuaniennes le prince ruthène Michel Gliński. Ce dernier lui fit perdre vingt-trois mille hommes, trois mille prisonniers et tout le butin (1).

Cette victoire, tout éclatante qu'elle fût, devint cependant et cela de par la personnalité du vainqueur, plutôt préjudiciable à la Lithuanie et par là même à la Pologne. Michel Gliński, être ambitieux par excellence, avait dans ses fréquents voyages dans tous les pays de l'Europe acquis des connaissances supérieures à celles que possédaient alors d'autres seigneurs lithuaniens et ruthènes. En combattant en Allemagne, en Hongrie et en Italie, il s'était distingué par sa bravoure et ses talents militaires. Grâce à ces qualités il s'acquit un crédit immense auprès du roi Alexandre, ce qui ne fit qu'augmenter encore son orgueil et sa confiance illimité en lui-même. Toute la Lithuanie tremblait devant lui et craignait que, profitant d'une occasion favorable, il ne voulût satisfaire son ambition et usurper le pouvoir suprême. De là ses démêlés avec les seigneurs lithuaniens qu'il se faisait un plaisir d'humilier, et qu'il offensa dans la personne de l'un d'eux, Jean Zabrzeziński, auquel il parvint par son influence à ôter la dignité de palatin de Troki et qu'il tua ensuite de sa main lui ayant cherché querelle. A tous ces sujets de mécontentement vint encore se joindre le triomphe de Gliński à Kleck sur les Tartares en 1506. Dévoré de chagrin d'avoir par son mariage avec la fille d'Iwan en place de paix et d'alliance amené seulement des guerres continues avec la Moscovie et les Tartares ses alliés, et en proie à une maladie mortelle, Alexandre eut cependant avant de mourir la consolation de voir son favori, un Ruthène, délivrer la Lithuanie d'un grand danger.

Après la mort d'Alexandre, les Lithuaniens purent plus facilement tenir tête à la trop grande puissance de Gliński, contre lequel ils se hâtèrent de porter plainte devant le fils d'Alexandre, Sigismond (Sigismond I<sup>er</sup>), qui était parvenu sans obstacle au gouvernement des deux nations.

La nouvelle de ses brouilleries se répandit vite à Moscou. Wassili IV, successeur d'Iwan III, n'ignorait rien de ce qui se passait en Lithuanie; il pénétra l'intention secrète de Michel Gliński et lui dépêcha son secrétaire pour lui proposer, ainsi qu'à ses deux frères, la protection de la Moscovie, où ils trouveraient un asile sûr et la faveur du prince. Afin de conserver les dehors de la bienséance, ceux-ci attendirent quelque temps encore la décision du roi dans leur procès; mais ne pouvant l'obtenir à leur avantage, ils se déclarèrent ouvertement sujets du souverain de Moscou. Ils avaient mis pour conditions que Wassili, par la force des armes, leur assurât la possession, tant des villes lithuaniennes qu'ils tenaient déjà que de celles qui se rendraient à eux. Ce traité fut confirmé par un serment mutuel (2).

Ayant reçu quelques secours de Moscou, Gliński commença par assiéger Minsk, ne cachant plus le dessein qu'il avait de créer un duché ruthène et de s'en proclamer souverain. Mais Nicolas Firley, commandant en chef des troupes polonaises, envoyé par le roi, et bientôt après le roi lui-même, vinrent au secours de cette ville. Gliński leva le siège et se retira vers le Dnieper où il lui arriva un renfort de 60.000 Moscovites qui n'osant accepter la bataille éprouvèrent en se retirant des pertes considérables. Les Polonais poursuivirent les débris de cette armée jusque sous les murs de Moscou. Le tzar informé de la défaite de ses troupes se hâta de demander la paix et l'obtint, après avoir rendu au roi de Pologne tous les châteaux-forts qu'il avait pris. Par ce traité de paix *éternelle* suivant les intentions des signataires et qui fut conclu en 1509, Wassili promit de ne revendiquer ni Kiów, ni Smolensk, non

(1) LEBEWEL, p. 186.

(2) LEBEWEL, p. 187. KARASIN, t. VII, chap. I.

plus qu'aucunes terres lithuaniennes, et ils s'engagea à ne recevoir désormais à son service aucun prince lithuanien ou ruthène. Gliński et ses partisans reçurent la permission de quitter le grand-duché pour se transporter en Moscovie, à la cour du tzar, mais durent abandonner tous leurs biens tenus en fief, qui passèrent à la couronne, et quant à eux ils furent déclarés exilés comme ennemis de la patrie.

Le roi Sigismond et le tzar Wassili IV, ayant d'autres affaires sur les bras, s'étaient décidés à la paix, car il importait ce dernier de renouveler les conventions commerciales avec les villes hanséatiques et livoniennes, ainsi que le traité avec les chevaliers porte-glaives qu'il signa en 1509 pour quatorze ans. Il montra bientôt, par la conduite qu'il tint avec la ville de Pskow, ce que la Ruthénie avait à attendre de lui, si jamais elle commettait la faute de lui confier son sort. Il se transporta en personne à Nowogrod, ruinée par son père, pour connaître de près l'affaire des Pskowiens qui avaient porté plainte contre son lieutenant Obolenski. Après avoir examiné cette affaire, il acquitta le défenseur et condamna les plaignants, mais il eut pitié d'eux et promit de leur remettre la peine, s'ils voulaient se soumettre sans condition, et renoncer à leur libertés communales. Les menaces du tzar clément et l'impuissance des Pskowiens les forcèrent à se soumettre (1510), comme il l'exigeait.

(A suivre.)

JEAN TARNOWSKI.

## LA POLOGNE RESSUSCITÉE

Pologne, qui gémisses au mont du sacrifice,  
Toi qui luttas toujours pour le Droit et la Foi,  
Toi dont le rapt a mis l'Europe en désarroi,  
Attends... car doit sonner l'heure de la justice!

Espère, car ton sang te rend le Ciel propice;  
Espoir en Dieu, toujours, et confiance en toi:  
La Force n'a qu'un temps sur terre, c'est la loi.  
Patience... ici-bas, la vertu vainc le vice!

Mais, que dis-je? J'entends un peuple libéré  
Qui s'engage à t'offrir ton firmament doré...  
Et je vois ton drapeau flotter sur Varsovie!

Chantons l'aube du jour triomphal qui reluit:  
Toujours la Liberté du courage est le fruit!  
Sors du Tombeau, Pologne, et reviens à la vie!

M<sup>re</sup> FÉLIX PÉRIÉ,

Chanoine-prélat de Carthage,  
ancien curé-doyen de Montmorency.

## UNE LETTRE DU CARDINAL GASPARI

Le Président de la Commission Exécutive du Comité Général de Secours aux Victimes de Guerre à Vevey nous communique la lettre suivante dont il a été honoré par le cardinal Gaspari :

SECRETARIAIRE D'ÉTAT  
DE SA SAINTÉTÉ.

Du Vatican, le 18 Mars 1917.

Monsieur,

Je vous suis vivement reconnaissant de votre précieuse lettre du 7 courant, avec laquelle vous avez eu la complaisance de me transmettre le compte rendu des subsides que le si méritant Comité Général de Secours a pu distribuer, dans la seconde moitié de l'année 1916, aux pauvres populations de la Pologne durement éprouvées par la guerre.

Comme il était de mon devoir, j'ai mis ce compte rendu sous les yeux bienveillants du Souverain-Pontife qui, tout en se plaisant à constater l'œuvre bienfaisante et providentielle du Comité, a daigné faire des vœux pour que jamais ne viennent à manquer des dons au Comité pour développer son activité charitable tant que dans la Pologne chérie restera une larme à essuyer et une souffrance à adoucir.

Avec mes meilleurs sentiments d'estime sincère et distinguée, je vous prie de me croire, monsieur, votre très dévoué.

(Signé) P. Card. GASPARI.

A Monsieur ANTOINE OSUCHOWSKI, Président de la Commission exécutive du Comité Général de Secours aux Victimes de la Guerre en Pologne, Vevey.

## BULLETIN

### ◎ Recensement des hommes dans la zone d'occupation allemande.

Le général gouverneur de Varsovie vient d'ordonner aux fonctionnaires de la police dans la zone d'occupation allemande d'effectuer le recensement des hommes de 17 ans révolus à 50 ans, c'est-à-dire nés entre 1866 et 1899.

### ◎ Conférence sur la Pologne à Marseille.

Grâce à l'initiative de M. Lucien Estrine, Président de la Société de Géographie de Marseille, dimanche dernier le 15 avril, M. Georges Bienaimé, orateur bien connu, si dévoué à la cause polonaise, a bien voulu venir à la Faculté des sciences à Marseille pour parler de la Pologne.

Le vaste amphithéâtre de la Faculté ne pouvait point suffire à contenir le très nombreux public marseillais s'intéressant si vivement à la question polonaise, question de première actualité.

M. G. Bienaimé, toujours en verve, après avoir exposé de la manière la plus exacte et claire la situation géographique, historique et politique de la Pologne, a su si bien décrire notre pays, son glorieux passé, ses souffrances inouïes et son avenir prometteur, que son discours interrompu constamment par de fervents applaudissements se changea à sa fin en une manifestation franco-polonaise des plus touchantes.

Avec le cri « Vive la Pologne », cri accueilli et répété avec enthousiasme par les auditeurs, M. Estrine a clôturé cette belle séance, dont nous, Polonais de Marseille, gardons un inoubliable et reconnaissant souvenir.

### ◎ Mademoiselle Halka Ducraïne à l'Odéon.

M<sup>lle</sup> Halka Ducraïne qui avait obtenu en 1916 le prix de tragédie au Conservatoire National de Paris a débuté Dimanche passé à l'Odéon dans le *Cid* de Corneille. « Elle a interprété, dit *Le Temps*, le rôle difficile de Chimène, et elle a montré des qualités de distinction et de sensibilité qui lui ont valu, de la part du public nombreux, un très grand et très légitime succès ». *Le Gaulois* écrit : « La jeune tragédienne a remporté un très grand succès; elle a été souvent et très chaleureusement applaudie au cours de la représentation et, après le baisser du rideau sur le cinquième acte du chef-d'œuvre de Corneille, elle a été rappelée d'enthousiasme par toute la salle ».

Nos félicitations les plus sincères.

### ◎ Un don.

La Chambre Syndicale des Propriétés Immobilières de la Ville de Paris a bien voulu ne pas oublier les œuvres polonaises. A sa réunion annuelle elle vient de voter à cet effet la somme de deux cents francs, dont cent francs pour les victimes de la guerre en Pologne et cent francs pour les soldats polonais dans l'armée française.

Nous nous faisons un agréable devoir d'exprimer à la Chambre Syndicale des Propriétés Immobilières de la Ville de Paris nos plus sincères remerciements.

### ◎ Comité Lyonnais de Secours pour les Victimes de la guerre en Pologne.

Le Comité Lyonnais de Secours pour les Victimes de la guerre en Pologne nous envoie la liste des souscriptions du 18 octobre 1916 au 31 mars 1917 :

Comité de secours des P. T. T., 300 fr. ; — Faculté de Droit, 20 fr. ; — 40 brochures Styka, 20 fr. ; — Comité de secours des P. T. T., 300 fr. ; — Comité de Secours des P. T. T., 100 fr. ; — MM. Crozet frères, Thizy, 50 fr. ; — Comité de secours des P. T. T., 100 fr. ; — Comité de secours des P. T. T., 100 fr. ; — Comité de secours des P. T. T., 100 fr. ; — M<sup>me</sup> Joubin, 10 fr. ; — M<sup>me</sup> Arbassier, au nom du Cours complémentaire de Serin, 10 fr. ; — M<sup>me</sup> Viennot, au nom de l'Ecole primaire supérieure du Palais des Arts, 10 fr. ; — M<sup>me</sup> Gippet, au nom de l'Ecole primaire supérieure de la rue Mazenod, 10 fr. ; — M<sup>me</sup> Thomas, Fron et Stefani, école J. Ferry, à Tunis, 15 fr. ; — M<sup>me</sup> Ligonie, au nom de l'Ecole primaire supérieure de Trévoux, 20 fr. ; — M<sup>me</sup> Barrett-Spalikowska, 5 fr. ; 10 brochures Styka, 5 fr.

Situation au 31 mars 1917 :

Montant des souscriptions : 1.475 fr. Montant des versements : 80 francs. Net au crédit, 1.095 fr. Valeur, pour solde, en un chèque n° 14, remis à M. le baron de Taube, le 3 avril 1917.

### ◎ L'Aide morale.

La prochaine réunion de l'« Aide morale » consacrée à la Pologne aura lieu pour le VI<sup>e</sup> arrondissement le dimanche 22 avril à 4 h. 1/2 au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, sous la présidence de M. Charles Richet, de l'Institut.

## REVUE DE LA PRESSE

Le Journal de Maine-et-Loire du 11 avril (JOSEPH JOUBERT) :

« Certes, nous nous réjouissons des perspectives de revanche éclatante du Droit trop longtemps violé en Pologne, d'affranchissement, après un tel martyre, d'un peuple chevaleresque, industrieux, héroïque, singulièrement grandi à l'Ecole du Malheur, mais en outre, du point de vue international, il faut reconnaître que la Pologne indépendante représente un élément indispensable à la reconstruction de l'Europe. « Ce n'est pas là une affaire russe seulement, a remarqué avec justesse *Le Journal de Genève*, mais une question militaire et politique qui regarde toute l'Entente. »

« Par exemple, » les reprises polonaises » qui devraient embrasser la Posnanie, (la meilleure terre à blé de l'Allemagne; la Silésie, peuplée surtout de Catholiques, les deux Prusses Occidentale et Orientale, jusqu'à la Baltique renfermant des milliers de Polonais, sont nécessaires à la vitalité du nouvel Etat. Huit millions d'habitants et cent mille kilomètres carrés, voilà l'agrandissement représenté par ces provinces de l'Est, que la géographie, l'histoire et les vœux de la majorité des habitants rattachent à la Pologne.

« Cette légitime restitution affaiblirait rudement la cuirasse d'airain forgée par la piraterie des Hohenzollern. « Quand l'aigle blanc de Pologne, a dit le prince de Bismarck, prendra son vol, l'aigle noir de Prusse aura reçu « son coup fatal! »

« Ainsi qu'avec un profond sens politique l'a déclaré le président Wilson: « l'accès garanti, absolument libre à la mer est pour la nation polonaise la condition nécessaire du libre et plein développement économique qui peut seul assurer à cette nation une existence indépendante. »

« Et cette façade sur la Baltique, reconnue indispensable par le « Grand Justicier » de la culpabilité germanique, doit, ajouterons-nous, comprendre le port de Dantzig, en polonais « Gdansk », l'ancienne cité hanséatique, qui dès 1450 fut placée sous le protectorat de la Pologne et n'échut à la Prusse qu'en 1793, lors du 2<sup>e</sup> partage.

« Dantzig, à 6 kilomètres de la mer, sur la Vistule (une des plus magnifiques artères fluviales de l'Europe), est au bassin du fleuve polonais ce que Marseille est à la vallée du Rhône. Comme l'a fait ressortir une curieuse étude parue dans la revue « The Nineteenth Century », aucune restauration de la Pologne, dénommée « la contrée de la Vistule » ne sera praticable sans l'incorporation de Dantzig, qui s'impose avec d'autant plus de force que sur la rive gauche de ce fleuve, les colonies polonaises s'étendent jusqu'à la mer. La domination prussienne a été ruineuse pour l'ancienne « Venise du Nord », dont le port devrait drainer tout le trafic de la Vistule et de son fertile bassin; mais la politique réaliste de la Prusse a sacrifié Dantzig au plus grand profit de Hambourg et de Brême, devenus les deux principaux ports du commerce transocéanique pour la Pologne et de l'embarquement des émigrants 300.000 en 1913) à destination de l'Amérique et provenant de la Galicie, voire même de la lointaine Russie Blanche. Grâce à l'habile réseau de ses lignes ferrées, l'Allemagne avait su presque isoler le « Royaume de Pologne » et faire dériver le commerce galicien sur l'ouest, en l'écartant de la Vistule et de Dantzig, et cela pour une double raison économique et stratégique.

« Or, il ne suffit pas d'anéantir militairement l'hégémonie prussienne: il faut encore tarir les sources de négoce et de richesse frauduleusement accaparées par l'Allemagne, et l'Entente atteindra ce but en rétablissant, comme par exemple pour le bassin polonais de la Vistule, les grands courants commerciaux naturels, détournés à son avantage exclusif par l'égoïsme teuton.

« Les terres polonaises de Prusse une fois rattachées au nouvel Etat et la distance de Berlin à la frontière orientale réduite à 150 kilomètres en terrain plat, de quel poids pèserait en Allemagne la puissance prussienne ?

« Enfin, il serait des plus importants que la Pologne unifiée et rattachée, suivant la proclamation du 30 mars, à la Russie « par une union militaire libre », s'alliât étroitement à la Lithuanie, la Ruthénie et la Bohême, de manière à former une puissante Confédération s'ave, « Mitteleuropa » anti-allemand. Ainsi seraient constituées les « Marches de l'Est », servant de rempart inexpugnable au Colosse moscovite pour la défense de la civilisation européenne contre les avalanches des Huns, et pour le repos tant de l'Europe que du monde. »

## DEKLARACJA ALJANTÓW

W dniu 14 kwietnia rb. Francja, Anglja i Włochy złożyły wspólną, jednobrzmiącą deklarację, potwierdzającą « wobec opinii publicznej i Ludu polskiego » proklamację Rządu tymczasowego rosyjskiego o Zjednoczonej i Niepodległej Polsce, zaznaczając, iż proklamacja ta została, w drodze dyplomatycznej, zakomunikowana przez Rząd rosyjski wszystkim sprzymierzonym mocarstwom.

Znikły więc tem samym ostatnie wątpliwości i podszepty złe, usiłujące proklamację sprowadzić do znaczenia jednostronnej odezwy « do Polaków ». Stało się to, co zapowiadaliśmy na tem miejscu.

Kwestja polska dosięgnęła, na terenie politycznym Aljantów, szczytu swych pragnień i odzyskała potężne prawo dążenia śmiałego, otwartego do realizacji najświętszych marzeń czterech niewolnych pokoleń.

Zasada jest postawioną, uchwaloną, zagwarantowaną.

Idzie teraz o jej ziszczenie, o jej wprowadzenie w czyn.

Od lat stu pięćdziesięciu walki o niepodległość, o całość, o byt narodowy, nigdy jeszcze nie mieliśmy przed oczyma tak jasno przez cztery naraz wielkie mocarstwa sformułowanego wskazania. Nigdy jeszcze, od chwili pierwszego rozbioru, nie ozwał się do nas głos równie potężny i równie szlachetny.

Napoleońskie obietnice i napoleońskie Księstwo Warszawskie, zaręczenia przyjazne Kongresu Wiedeńskiego nie miały w sobie ani śladu z tej dzisiejszej ucziwej treści, ileże, pomimo wszelkie sympatje i współczucia, nad Polską ciążyła pięć trzech wielkich państw i tych trzech państw z temi « przychylnymi nam » konjunktury.

Dziś Młoda Rosja wystąpiła z szeregu gnębicieli, życzy nam niepodległości, zjednoczenia nam życzy i za zjednoczenie to i niepodległość walczyć chce.

Dzisiaj, na drodze świetlanej Narodu polskiego, trwa jedynie krzyżak, wróg nasz śmiertelny, nieprzejednany wróg i wróg całego cywilizowanego świata...

Aby tego wroga powalić, aby zgnieść go, przyniewolić do wrócenia nam zagarniętych ziem, potrzeba nie tylko zastępów wojsk Aljantów, lecz trzeba i naszej własnej woli, naszego własnego niugiętego działania...

\* \*

Do tego działania, do tej woli nieprzestaniemy dalej nawoływać Rodaków i wzywać tych wszystkich, którzy istotnie szczerze a nieobłudnie, po polsku czują i myślą...

Niektórym wydaje się już, że, ponieważ Aljanci postawili zasadę Polski Zjednoczonej i Niepodległej, dość nam w cierpliwość się uzbroić, aby wyzwoloną ujrzyć, niebawem Ojczyznę, innym, jeszcze bardziej lekkomyślnym, roi się, iż już czas wielki nadszedł na

deliberowanie, jaki ład zaprowadzić a jakim kształtem przejąć ustrój państwowy polski!

A my powiadamy, że nie czas jeszcze, że oto wróg w naszych rozsiada się ziemiach, gangreną kłamstwa i fałszu usiłuje deprawować rzesze w jego cierpiące mocy, że oto nadchodzi dopiero godzina, w której Naród polski przejść będzie musiał przez najcięższe udręki, aby dowieść teźżyny swej i potęgi!

Więc nie trwońmy energii na próżne rozprawy, więc stańmy ramię do ramienia i zaniechajmy nicości intryg i swarów. W momencie potężnym, grającym ku nam litaurami zwycięstwa, w momencie, o którym trypokolenia śniły, roily, bądźmyż godnymi bojowników wczorajszych!

Inaczej, inaczej sprawa nasza, polska sprawa zastygnie na martwych literach, inaczej prusactwo, jak podotąd, znęcać się będzie nad działawą naszą a prawom Narodu naszego uragać!

Głos czterech potęg woła ku nam « Budujcie Polskę Zjednoczoną, i Niepodległą! »

Budujmyż ją, Rodacy! Pracujmy z całej mocy! Wyrwijmy ją z paszczy germanizmu! Aby się stała nareszcie, aby nie była znów widziadłem, ukazującym się pokoleniom w dymach pożarów i w kurzu krwi bratniej!

WACŁAW GAŚSIOROWSKI.

## O JEZYK PAŃSTWOWY W AUSTRII

Niemieckie dzienniki w Austrii i w państwie niemieckim żywo omawiają bliskie zaprowadzenie języka niemieckiego państwowego w Austrii. Z radością powitały zwłaszcza, jako zapowiedź tej zmiany, decyzję najwyższego Trybunału w Wiedniu w sprawie zażalenia czeskich Izb handlowych w Pradze, Budziejowicach i Pilźnie, przeciw ministerjum handlu, które w lipcu z r. kazało tym Izbom podania i sprawozdania do państwowych władz centralnych wnosić w języku niemieckim. Decyzją tą wypadła odmownie dla Izb czeskich. Podkreślono w niej, że zarządzenie ministerjum odpowiadało praktycznym potrzebom administracji państwowej, ponieważ językiem władz centralnych, wobec stron, jest notorycznie język niemiecki. Państwo jest nietylko uprawnione, ale nawet obowiązane, starać się o wspólny środek do porozumienia się pod względem językowym.

W oczach Niemców jest to pierwsze urzędowe uznanie języka niemieckiego, jako państwowego w Austrii, pierwszy krok do naprawienia fatalnego zaniedbania, jakiego dopuścili się ojcowie w r. 1867. Od ery Taaffego Słowianie korzystając z braku energii, kierowników państwa rozpoczęli « krecią robotę » pod językiem niemieckim, zdobywając dla swoich języków różne prerogatywy za pomocą metocy, zwanej w Austrii « via facti ». Dopiero wojna — jak twierdzą Niemcy — wykazała konieczność jednolitego języka państwowego, jako środka porozumienia dla ludów Austrii. Znajdujemy też w dziennikach niemieckich wszędzie argument, że Słowianie sami między sobą nie mogą się obejść bez języka niemieckiego, jako pośredniczącego, co się np. pokazywało na różnych kongresach słowiańskich.

Wyrok Trybunału w powyższej sprawie zapadł z końcem lutego. W parę dni potem sensację wywołał artykuł, który się pojawił w prasce « Union » pióra członka Izby panów hr. Mensdorfa-Pouilly, niemieckiego Czecha. Artykuł ten jest z tego względu ciekawy, że przebiega w nim jeszcze wyraźniej, niż z wyroku Trybunału, chęć odjęcia ostrza bliskiemu zaprowadzeniu języka niemieckiego, jako państwowego. Proponuje on więc poprostu — « zmianę nazwy ». Niech to będzie nie « język państwowy », gdyż ta nazwa odstrasza Słowian, ale język « wspólny » czy « porozumiewawczy » (« Deutsche Verkehrssprache »). Hr. Mensdorff-Pouilly pisze między innymi: « Za dalekobyśny si posunęli gdy-

byśmy niejako wzniesli kapelusz Gesslera dla innych ludów, wypisując żądanie « niemieckiego języka państwowego » na tarczy. — Gdyby Gessler zatrzymał kapelusz spokojnie na głowie, niktby mu z tego nie robił zarzutów. — Ale on zatknął go na tyce i żądał dla niego pokłonów, a tego było za wiele. Tak samo ma się rzecz i z językiem, jako niemieckim, państwowym ».

Hr. Mensdorf-Pouilly radby także przekonał Słowian, że język niemiecki jest dla nich praktycznie nieodzownym, jest rodzajem esperanta austriackiego, a nawet « nie ogranicza żywotności narodowej ludów Austrii, lecz owszem przyczynia się do jej rozwoju ». Niech więc ten język będzie takim spoidłem praktycznym i nadal, ale — niech na to będzie ustawa.

« Reichspost » omawiając powyższy artykuł, zgadza się na łagodną tendencję autora, lecz twierdzi, iż właśnie nazwa « język porozumiewawczy » będzie owym kapeluszem Gesslera, wyzywającym ludy słowiańskie, ponieważ przez to powiedzianoby, że żaden inny język na to się nie nadaje. Natomiast nazwa « język państwowy » określa, że państwo, chcąc utrzymać porządek wewnętrzny, chcąc sprężyć się administracji o ile możności unikać błędów, potrzebuje jednolitego języka państwowego. — Przez podkreślenie tego, jako konieczności państwowej — wywodzą « Reichspost » i organ związku narodowego niemieckiego « Ostdeutsche Rundschau » pokazemy, że nie idzie tu bynajmniej o narodową sprawę niemiecką.

« Reichspost » twierdzi dalej, że nazwa « język państwowy » zawiera to samo, co rozumie hr. Mensdorf-Pouilly przez « język porozumiewawczy, bo przecież będzie to także tylko narzędzie i organ, tak jak np. kolej państwowa, administracja państwowa, urzędnik państwowy itd.

Projekty uznania języka niemieckiego w Austrii za państwowy, lub choćby « porozumiewawczy » spotkały się z ostrą odprawą w słowiańskiej prasie w Austrii. Organy polskiej ludności na Śląsku austriackim, « Gwiazdka Cieszyńska » i « Dziennik Cieszyński » obok własnej opinii, rejestrują głosy prasy słowiańskiej.

« My, Polacy śląscy — pisze « Gwiazdka Cieszyńska » — walczący od blisko 70 lat o równoprawnienie narodowe, niemożemy być obojętni wobec wielkich zmian politycznych i wyrażamy razem z innymi Słowianami austriackimi obawę że zaprowadzenie niemieckiego języka państwowego mieści dla nas poważne niebezpieczeństwo, tem większe, że ludność polska i czeska na Śląsku małą tytko część praw narodowych posiada ».

## KARDYNAŁ GASPARI DO KOMITETU VEVEJSKIEGO

Od Komitetu Generalnego Pomocy w Vevey otrzymujemy w tłumaczeniu z włoskiego następujący list J. E. Kardynała Piotra Gasparri, Sekretarza Stanu Jego Świątobliwości, z prośbą o wydrukowanie.

SEKRETARYAT STANU  
JEGO ŚWIĄTOBLIWOŚCI  
№ 28.160

Watykan, 18 Marca 1917.

Wielce Szanowny Panie!

Szczerze jestem wdzięczny Wielce Szanownemu Panu za Jego cenny list z dnia 7 b. m. oraz zakomunikowane mi sprawozdanie z zapomóg, przesłanych przez tak wielce zasłużony Komitet Generalny Pomocy w drugiej połowie ubiegłego roku 1916, nieszczęśliwej ludności Polski, tak ciężko doświadczonej przez wojnę.

Jak to było moim obowiązkiem przedstawiłem powyższe sprawozdanie do miłościwego przejrzenia Ojcu Świątemu, Który, z upodobaniem śledząc dobroczynną i opatrnościową działalność Komitetu, raczył wyrazić Swoje życzenia, iżby nigdy Komitetowi szlachetnych nie zabrakło darów do rozwijania miłosiernej jego działalności, dopóki w umiłowanej Polsce pozostanie jedna bodaj łza do otarcia lub jedno do ulżenia cierpienia.

Z wyrazami wysokiego szacunku, pozostaję szczerze oddany (podpisano).

P. Kardynał GASPARI.

## LOSY UCHODZCÓW ZE WSCHODNIEJ GALICJI

Lwowska «Gazeta Wieczorna» porusza bardzo ważną i dotąd niezakończoną sprawę wychodźców ze wschodniej Galicji, ich doli dotychczasowej i przyszłych losów, podając zarazem szczegółowe statystyczne. Przedstawiwszy najpierw obraz ich wędrówki «Gazeta Poranna» zajmuje się kwestją, co stało się z tymi ludźmi, oderwanymi z warsztatów swej pracy, od roli? Czy znaleźli przytułek i zarobek tam «dalej» dokąd im iść kazano? Czy dano im możliwość egzystencji, przetrwania ciężkiej doby? Odpowiedź na te pytania krótka: Dotychczas czekają na pomoc, której obietnicę otrzymali...

W połowie grudnia ubiegłego roku ministerjum spraw wewnętrznych, rozporządzeniem z dnia 30 listopada 1916, zarządziło wypłatę zasiłku państwowego tym ewakuowanym ze wschodniej Galicji, którzy osiedlili się czasowo w powiatach zachodnich. Zasiłek ten miał wynosić 1 kor. 50 hal. na głowę. Łatwo sobie wyobrazić radość tych biedaków, którzy od ośmiu przeszło miesięcy pozostawieni byli własnemu losowi, wysprzedających resztę «chudoby», sprzętów i nędznego ubrania. Wśród przymusowych tułaczy tych jest jedna trzecia kobiet, dwie trzecie zaś dzieci.

Wreszcie ogłoszono, że dnia 1 stycznia 1917 nastąpi wypłata zasiłków. Minął jednak styczeń, minął luty, zaczął się już marzec. Tymczasem wypłaty zasiłków obiecanych do dziś dnia nie rozpoczęto.

Z powyższą sprawą łączy się kwestja opieki nad tymi, którzy przymusowo ewakuowani ze swoich wsi lub miasteczek, pozostali w powiatach Galicji wschodniej. Położenie ich jest może gorsze od ewakuowanych, osiadłych w Galicji zachodniej gdyż ci mają przynajmniej obietnicę zasiłku i nadzieję otrzymania tegoż, podczas gdy tułacze pozostający we wschodniej Galicji nie są objęci tem prawem.

A jest ich znowu dużo tysięcy, tych rzesz tułaczy. Cała ludność 20 powiatów. Z tych bardzo nieściśle zebrane daty statystyczne wykazują następujące powiaty: Bóbrka 2.695, Dolina 1.277, Kamionka 757, Lwów (powiat) 2.616, Mościska 472, Przemyślany 2.701, Rawa Ruska 153, Stryj 1.413, Złoczów 4.974, Żółkiew 2.773, Żydaczów 2.935. To znaczy, że w 11 powiatach przebywa około 27.666 tułaczy. Daty te, jak rzekliśmy, są bardzo nieściśle, gdyż w samym Skolem jest ogromnie wiele ewakuowanych, tak, że nie przesadzimy, określając liczbę ewakuowanych, przebywających we wschodniej Galicji, na 40 000, a pozostających bez żadnych środków do życia.

Rozporządzenie cesarskie z 12 sierpnia 1914 r. zapewnia przecie uchodźcom i ewakuowanym minimum egzystencji. Tymczasem dotychczas jedyny ratunek otrzymały rzesze tułaczy z K. B. K., który pomiędzy nich rozdzielił około 200.000 koron. Jest to jednakże kroplą w morzu tej nędzy i trzeba tu pomyśleć o stałej pomocy, którą jedynie państwo zorganizować może i powinno uczynić to jak najrychlej.

## ZIEMIE POLSKIE

Tydzień ubiegły żadnej poważniejszej zmiany na obszarze walk, na Ziemiach polskich, nie przyniósł.

### — Aresztowanie Sieroszewskiego.

«Wieczorneje Wremja» donosi, iż Wacław Sieroszewski, znany powiściopisarz, został przez Niemców w Warszawie aresztowany i wywieziony do Koblencji.

Potwierdzenia tej wiadomości przez prasę galicyjską dotąd nie znaleźliśmy.

### Kelnerki monachijskie w Warszawie.

«Deutsche Warschauer Zeitung» pisze: Zaprorowadzenie służby pomocniczej wojennej przyniosło Warszawie nowość, która może przyjmié się na stałe.

W Kasyinie niemieckiej sprawują od kilku dni służbę w miejsce odkomenderowanych na front ordynansów, monachijskie kelnerki. Ze południowym Niemcom a szczególnie Bawarom, zarządzenie to przypada do gustu, rzecz łatwo zrozumiała. Ale także goście z północnych Niemiec, którzy dotąd nie znali żeńskiej obsługi w lepszych lokalach, wyrażają się o tej inowacji z uznaniem.

Mówiąc innymi słowy «Deutsche Warschauer Zeitung» rade by wprowadzić na stałe .. do Warszawy prostytutkę niemiecką także.

### — Nowe granice Warszawy.

Na mocy rozporządzenia szefa administracji cywilnej w Warszawie, granice miejskie Warszawy będą na nowo ustanowione podług specjalnie zatwierdzonego planu.

Na pod stawie tego planu będą w przyszłości należały do Warszawy część gminy Wilanowa, cała gmina Mokotów, część gminy Pruszków, gmina Czyste z małym wyjątkiem. Znaczny obszar gminy Młociny i z gminy Brudno, wreszcie z gminy Wawer: wieś Grochów II z Florentynowem i Emiljanowem, wieś Kozia Górka Grochowska, folwark Grochów II i leżący między niemi teren wsi Kawenczyn, folwark i wieś Grochów I, wieś Saska Kępa, Goławska Kępa, folwark Kamonek, wieś Goław i południowa część tak folwarku Goławek, wieś Górki Prochowskie i kolonja Witolin.

### — Autonomia Litwy.

Prezes Rządu tymczasowego rosyjskiego, książę Lwow, przyjął na posłuchaniu deputację Litwinów-separatystów, którzy wystąpili doń z żądaniem przyznania autonomji Litwie. Książę Lwow zapewnił delegację, iż samorząd będzie przyznany Litwie zarówno części Litwy, która znajduje się w granicach państwa rosyjskiego, jak tej części, która należy dzisiaj do zaboru pruskiego. Litwa;autonomiczna pozostanie częścią składową Rosji.

### — Proklamacja o Zjednoczeniu i Niepodległości Polski.

Jak było do przewidzenia, proklamacja o Zjednoczonej i Niepodległej Polsce została przez cenzurę austroniemiecką poćwiartowana. Agencja Wolffa usiłowała punktowi o związku wojskowym Polski Zjednoczonej i Niepodległej nadać specjalne znaczenie i obudzić ku proklamacji nieufność. Jeden jedyny «Dziennik Berliński» zdołał wydrukować proklamację *in extenso*. Inne czasopisma musiały poprzestać na urywkach. Niezmiernie charakterystycznym jest komentarz austrofiłskiej «Nowej Reformy» (numer 158, z dnia 4 kwietnia), która, nie wiedząc co począć, zaatakowała z desperacji... mecenasa Lednickiego...

«Wiadomo o tem dobrze» (że proklamacja sprzeciwiasię narodowej samodzielności Polski!), gdyż około rozszerzenia najnowszej proklamacji współdziałał adwokat Lednicki z Moskwy, który zwie się wprawdzie prezesem rosyjskiego Zjednoczenia Polaków, ale w rzeczywistości pracował na rzecz zjednoczenia polsko-rosyjskiego.

W braku lepszych argumentów, «Nowa Reforma» ucieka się do podobnych już głupich insynuacji.

### — Rada Stanu i Proklamacja.

Telegramy przyniosły oświadczenie tymczasowej Rady Stanu z powodu proklamowania Zjednoczonej i Niepodległej Polski. Oświadczenie to, rozgłoszone na skrzydłach agencji berlińskiej Wolffa a ukute pod opiekuńczem okiem von Beselera, zdołało jedynie przemycić dwuznacznik, że przyszła Polska nie znieśli żadnych panów. więc i pruskoaustrjackich także. Oczywiście, Rada Stanu musiała całkowicie przemilczeć kwestję Zjednoczenia wszystkich trzech zaborów.

Najgodniejszym uwagi w oświadczeniu jest ustęp, wypowiający się za utworzeniem «Monarchji konstytucyjnej»...

Jest to wiadomość pożyteczna dla wszystkich wątpiących, znaczy ona dosłownie:

Jeżeli germanizm będzie miał co do stanowienia przy zawarciu pokoju, w takim razie, skrawek Polski obdarzy królem-Niemcem i zaprowadzi ustrój na modłę pruską; jeżeli zaś germanizm nakoniec powalony będzie, w takim tylko razie, Polska będzie Rzeczpospolitą, ziemią wolną i wyzwoloną, której kształt ustroju odpowie demokratycznym prądom całego społeczeństwa.

Zwolennicy a raczej ci, którzy mienią się bojownikami demokracji społecznej i społecznej równości, winni by zastanowić się głębiej nad tą częścią oświadczenia Rady.

### — Oddanie legjonów galicyjskich pod zarząd von Beselera.

Reskrypt cesarsko-austrjacki oddał pod komendę pruską, von Beselera, Legjony galicyjskie, mające służyć jako kadry Wojska polskiego. Beseler, niby w odpowiedzi, zarządził spis wszystkich mężczyzn od 17 do 60 roku życia na całym obszarze Królestwa Polskiego. Jest to bodaj jedna z ostatnich przygrywek do przymusowej mobilizacji nieszczęsnych naszych Rodaków. Mobilizacja ta wszakże nie pójdzie łatwo. Lud polski ma w tym kierunku zupełnie zdecydowane przekonania. Niemcy o tem wiedzą doskonale i dlatego podotąd wahali się uciec do tego ryzykownego kroku. Powzięcie ostatecznej, w tym razie, decyzji będzie symptomem rozpaczliwym, aktem tonącego, chwytającego się brzytwy.

## KOMITET GENERALNY POMOCY OFIAROM WOJNY

Od Komitetu Generalnego w Vevey otrzymujemy następujący komunikat:

W dniu 2 Grudnia 1916 r. odbyło się w Vevey (Szwajcarja) pod przewodnictwem Antoniego Osuchowskiego pierwsze po śmierci nieodżałowanej pamięci Henryka Sienkiewicza, posiedzenie Generalnego Komitetu Pomocy Ofiarom Wojny w Polsce.

Po serdecznem uczczeniu przez przewodniczącego zasług genialnego pisarza i wielkiego obywatela — uchwalono jednomyślnie:

1) z uwagi na jedyne wyjątkowe stanowisko ś. p. Henryka Sienkiewicza w Narodzie i świecie cywilizowanym — pozostawić miejsce Jego, jako Prezesa Honorowego Komitetu, niezajęte — tak aby Wielkie imię Jego i nadal przyświecało zbożnym pracom Komitetu.

2) mając na uwadze, że zarząd wszystkimi czynnościami Komitetu spoczywał dotychczas w ręku Prezesa Komisji Wykonawczej, Antoniego Osuchowskiego, cieszącego się powszechnem zaufaniem i działającego w zupełnem porozumieniu ze ś. p. Henrykiem Sienkiewiczem i w jednym z Nim duchu takowy zarząd pozostaje i nadal bez żadnej zmiany, jak dotychczas, w ręku mec. Antoniego Osuchowskiego.

3) zebrać drogą składek osobny fundusz im. Henryka Sienkiewicza — do rozporządzenia Generalnego Komitetu, na rzecz sierot oraz bezdomnych i opuszczonych dzieci.

Postanowieniem Komitetu Generalnego z d. 4 Marca r. 1917 powyższa uchwała w całości utrzymana.

Komitet Generalny rozwija w dalszym ciągu swoją działalność bez żadnych przeszkód — i mimo ostatnich wydarzeń wojennych utrzymuje nieprzerwany stosunek ze wszystkimi dzielnicami Polski Tem samem ma możność dotarcia wszędzie i przesyłania za pośrednictwem komitetów lokalnych, złożonych z mężów zautania, pomocy pieniężnej i artykułów spożywczych do miejscowości najbardziej dotkniętych zniszczeniem.

Wobec zwiększającej się z każdym dniem nędzy w kraju, Komitet Generalny zwraca się z gorącą prośbą, do drogiej Rodaków, w szczególności do Człgodnych Zarządów Towarzystw Polskich o dalszą możliwie najwydatniejszą pomoc do czasu nowych zbiorów.

Vevey, dnia 12 Kwietnia 1917 r.



**Pamiętajcie.**

Pamiętajcie o Kasie Ubogich Polaków we Francji. Trzeba spełnić obowiązek, trzeba tę Kasę zasilać składkami, aby chorzy a niezdolni do pracy nie pozostawali bez opieki.

Składki należy wysyłać bądź wprost na ręce p. Gustawa barona Taubego (28, rue des Chazelles), bądź za pośrednictwem Administracji « Polonii ».

**RODACY !**

Trzeci Maj nadchodzi !

Dzień Święta Narodowego Polskiego !

Na Dzień ten przygotowuje się szereg uroczystości.

Uroczystości te będą wyrazem radości z powodu proklamowania Polski Zjednoczonej i Niepodległej.

W uroczystościach tych wezmą udział liczne koła społeczeństwa francuskiego !

Czekajcie, Rodacy, bliższych wiadomości.

Gotujcie na ten dzień polskie chorągwie.

**POLONIA.**

P. S. Chorągiew polska, według przyjętego przez Warszawę regulaminu, przedstawia się, jak następuje :

Poziomo do drzewca, dwa pasy, z nich pas górny czerwony, pas dolny biały.

Kolor czerwony zastępuje kolor amarantowy a to w myśl międzynarodowej konwencji, która wszystkie odcienia kolorów we flagach narodowych sprowadziła do jednego zasadniczego tonu.

Kolor amarantowy wszakże zasadniczo może być utrzymany.

W dniu trzecim Maja wszystkie domy polskie, pośród chorągwi Aljantów, winny być ozdobione polskimi barwami.

**KRONIKA PARYSKA****◊ Na pierwsze dni maja.**

Na pierwsze dni maja, prawdopodobnie na dzień trzeci, układa się w tej chwili uroczystość polsko-francuska, której przewodniczyć będzie jeden z najwybitniejszych mężów stanu francuskich.

**◊ Dary.**

W tygodniu ubiegłym otrzymaliśmy dwa znacznie większe dary a mianowicie od Księżny S. dla Żołnierzy 100 fr. oraz zapowiedziany dar przez Syndykat właścicieli nieruchomości w summie 200 fr., z których 100 fr. dla Żołnierzy i 100 fr. dla Ofiar wojny w Polsce.

**◊ Debiut p. Halki Ducrain.**

Znana w szerokich kołach Kolonii Artystka dramatyczna, p. Halka Ducrain, ubiegłej niedzieli, debiutowała na deskach teatru Odéon w trudnej niezmiernie roli Xymeny w Cydzie Corneilla.

Debiut tej młodej a tak bardzo utalentowanej artystki powiódł się znakomicie. Krytyka wyraża się o nim z największym uznaniem audytorjum zgottało naszej rodaczce gorącą owację.

Dziś, w sobotę, p. Ducrain wystąpi po raz drugi.

**◊ Nas odatek.**

Wiadomość o akcie Aljantów, potwierdzającym Proklamację Rządu tymczasowego rosyjskiego o Polsce Zjednoczonej i Niepodległej, doszła nas w piątek w nocy, w chwili gdy numer nasz był już pod prasą.

I tym razem nie zwahaliśmy się i zaopatrzyliśmy numer nasz w dodatek nadzwyczajny, aby wieść dobra, radosna, przejmująca wiarą i nadzieją każde serce polskie nie uległa opóźnieniu.

Ta nasza czujność, tak trudna w dzisiejszych tak bardzo ciężkich warunkach wydawniczych, przyczyni się niezawodnie do zaciśnięcia węzłów przyjaźni między nami i zastępem naszych Czynowników.

**◊ Rozstrzygnięcie Konkursu na jednoaktówkę.**

Ogłoszony Konkurs na Jednoaktówkę dla dramaty polskiej, urządzony staraniem Ogródka, został rozstrzygnięty. Utworów nadesłano ogółem cztery.

Nagrodę pierwszą, w summie 50 fr. przyznano jednoaktówce p. t. « Wojsko Ołowiane » Po otworzeniu koperty, zawierającej nazwisko autora, okazało się, iż pierwsza nagroda przypadła pani Nawroczyńskiej Rogowskiej.

Drugą nagrodę otrzymała jednoaktówka p. t. « Korona Polska »; ponieważ autor tej jednoaktówki nazwiska swego nie podał, przeto proszony jest o łaskawe zgłoszenie się po odbiór nagrody.

Osoby zaproszone do ocenienia nadesłanych utworów, wyraziły zdanie, iż, pomimo bardzo trudnych warunków, jakie autorzy mieli do pokonania, plan Konkursu wypadł bardzo dodatnio, pod względem ujawnionych zdolności pedagogicznych polskich, godnych wyzyskania i poza terenem paryskim.

Autorowie dwu nienagrodzonych utworów « Trojan » i « Rokita » raczą zgłosić się do p. Antoniego Szawklika, w celu porozumienia się w kwestji ewentualnego odegrania tych jednoaktówek przez dramatyczną polską.

**◊ Zaginiony.**

Przed dziesięciu dniami, przepadł bez wieści p. Zygmunt Biernacki, sekretarz Hr. Mikołaja Potockiego. Biernacki sekretarował u hr. Potockiego przez lat osiemnaście.

W chwili oddawania numeru naszego pod prasą, a więc po dwutygodniowych poszukiwaniach, Biernackiego nie odnaleziono.

**◊ Wiadomości Żołnierskie.**

Wolontariusz Jan Warnicki, rodem ze Lwowa, ranny ciężko w dniu 16 czerwca 1915 roku, pod Souchez, został, w dniu 2 kwietnia r.b., zreformowany na numer pierwszy z pensją 300 fr. rocznie.

**◊ Odczyty.**

Jutro, w niedzielę, o godzinie drugiej i pół po południu, w Sali Colarossi, p. S. Pozner wygłosi odczyt o Konstytucji w Warszawie.

**◊ Osobiste**

Członek Komitetu Narodowego, p. Marjan Lutosławski bawił przejazdem, w drodze z Włoch do Piotrogradu.

Redaktor naczelny « Polonii » wyjechał zagranicę.

**◊ Zaślubiny.**

W dniu 17 marca r.b., w ścisłym kole najbliższej Rodziny, odbyły się zaślubiny p. Stefana Ogonowskiego, brygadiera 52 pułku artylerji, ozdobionego Krzyżem wojny z panną Herminją Allard.

Młodej a dorodnej parze zasyłamy najlepsze życzenia.

**◊ W Nicei.**

Na niedzielę, dnia 29 kwietnia, zapowiedziany jest w Chateau Valrose, w Nicei, Wielki Poranek Artystyczny, połączony z konferencją Jana Styki o Polsce mistycznej, koncertem, w którym wezmą udział najlepsze przebywające w Nicei siły artystyczne i obrazamiżywami. Całkowity dochód przeznaczony jest na Sieroty polskie w Rosji.

W dniu 13 kwietnia, w Sali Teatru « Variétés » p. Józef Lipkowski wygłosił odczyt p. t. « Rewolucja rosyjska i Aljanci ». Konferencja ta odbyła pod patronatem Maeterlincka a przewodniczącym księcia Trubeckiego, zgromadziła bardzo licznych słuchaczy, jedując p. L. gorące przyjęcie. Prasa miejscowa zamieściła bardzo pochlebne sprawozdania. Część koncertowa, zorganizowana przez artystę, p. Dutretre'a, powiodła się doskonale.

**◊ W Szwajcarii.**

Pod Vevey, w Temple de la Chiesaz, odbył się staraniem panny Nussbaum, koncert na rzecz jeńców-Polaków w Niemczech i Austrii, na program koncertu, krom popisów chóru męskiego, szwajcarskiego, złożyły się występy p. Jadwigi Wierzbickiej, znakomitej pianistki, oraz panny Rapackiej, artystki śpiewaczki.

Czasopisma miejscowe zamieściły obszernie sprawozdania z tego koncertu, wypełnione gorącymi słowami uznania zarówno dla porywającej gry p. Wierzbickiej, jak i pięknego, głosu p. Rapackiej. Chopin, Moniuszko i Paderewski byli niemal główną treścią koncertu.

Jeńcy-Polacy, poniewierający się w Niemczech i Austrii znaleźli znów chwilowy zasiłek.

**◊ Prosimy bardzo.**

Prosimy bardzo wszystkich, zalegających w opłacie prenumeraty « Polonii » o uiszczenie należności, najdalej w ciągu dwu tygodni, ileż w tym czasie rozpoczniemy sporządzanie nowych list i spóźnionym będziemy niewoleni wstrzymać wysyłkę naszego czasopisma.

**OFIARY**

Nadesłano do Administracji « Polonii » następujące dary :

**Dla Ofiar wojny w Polsce :**

WPP : M. Połatkiewicz, 6 fr. — W. Marendowski, 5 fr. — Chambre Syndicale des Propriétés Immobilières de la Ville de Paris, 100 fr. — Razem nadesłano 111 fr. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 15 « Polonii » (18.787 fr. 70 cent.) zebrano dla Ofiar wojny w Polsce 18 898 fr. 70.

**Na Fundusz Wydawniczy :**

WPP : Róża Silberstein, 10 fr. — Antoni Madeyski, 20 fr. — Razem nadesłano, 30 fr. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 15 « Polonii » (1 456 fr. 50 cent.) zebrano na Fundusz Wydawniczy (1 486 fr. 50 cent.).

**Dla Żołnierzy-Polaków.**

WPP : F. Kaczmarkiewicz, 5 fr. — Z Zieliński, 5 fr. — Aleksander Waldberg, 20 fr. — Saul Freundlich, 15 fr. — M<sup>me</sup> Joubin, 5 fr. — M<sup>me</sup> Arbassier au nom du Cours compl. de Serin, 5 fr. — St. Jamiołkowski, 10 fr. — M. Marendowski, 5 fr. — Daniel Kula, 2 fr. — Dr. Helena Uebersfeld, 5 fr. — M. K., 20 fr. — Kantecki, 5 fr. — Ks. Z. S., 100 fr. — W. Szantyr, 5 fr. — Chambre Syndicale des Propriétés Immobilières de la Ville de Paris, 100 fr. — Razem nadesłano, 307 fr. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 15 « Polonii » (21.694 fr. 30 cent.) zebrano dla Żołnierzy do dyspozycji Komitetu Rannych 25 001 fr. 30 cent.

**Na Fundusz Sierot imienia Sienkiewicza :**

WPP : M. Połatkiewicz, 5 fr. — Barrett-Spalikowska, 5 fr. — Razem nadesłano, 10 fr. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 15 « Polonii » (718 fr. 80 cent.) zebrano 728 fr. 80 cent.

**Na więźniów politycznych Polaków, uwolnionych przez Rząd rosyjski :**

WPP : Jean Dalens (pour les pr. politiques religieux), 5 fr. — Barrett-Spalikowska, 5 fr. Razem nadesłano 10 fr. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 15 « Polonii » (52 fr. 35 cent.) zebrano dla byłych więźniów 62 fr. 35 cent.

**Dla Kasy pomocy Artystów-Polaków :**

WP. Barrett-Spalikowska, 5 fr.

**— 17 miliardów w gotówce w klasztorach rosyjskich.**

W poszukiwaniu za zdobyciem pieniędzy na koszt wojenne, rząd rosyjski skierował uwagę swą na niesłychanie bogactwa klasztorów rosyjskich, gdzie nagromadzone są olbrzymie sumy w gotówce, wartościowych papierach, oraz klejnotach po za dużymi przestroniami, ról, lasów, stawów i jezior, budynkami it. p., przedstawiającymi również niemale bogactwa). Przy sposobności warto przytoczyć z ostatniej statystyki, co następuje : Wszystkich prawosławnych klasztorów w Rosji liczą 528, posiadających gotówkę przeszło 8.000 miliardów rubli, a więc prawie 17 miliardów marek. Na każdy klasztor przypada zatem przeszło 13 milionów rubli (26 mil. marek). Mnichów i zakonnic jest 21 577, innego personelu klasztorowego 44.663. Gotówka ławry Troicko-Sergiejewskiej (klasztoru) wynosi 3.000 milionów rubli, kijowskopeczerskiej ławry 1.500 milionów, piotrogrodzkiej Aleksandra Newskiego 3.000 mil. rubli (w złocie). Ziemi i gruntów klasztory te posiadają razem 740 000 desiatin, to znaczy 808.000 ha. Niektóre poszczególne klasztory mają aż do 28.000 ha.

**NEKROLOGJA**

† W Bordeaux umarł nagle, na aneuryzm serca, s. p. Stanisław Majewski, potomek emigranta roku 1831, adwokat miejscowej Izby Apelacyjnej, publicysta, współpracownik czasopisma « France de Bordeaux ». S. p. Stanisław Majewski żywo zajmował się kwestją polską i był żarliwym jej obrońcą. Ostatni artykuł poświęcił Polsce. Zmarł w siłę wieku, budząc w



kole licznych znajomych i przyjaciół serdeczny żal.

† Pisma berlińskie donoszą z Poznania, iż w « Bazarze » poznańskim zastrzelił się hr. Żółtowski w Ujazdowa.

† W Krakowie, zmarł po dłuższej chorobie, ś. p. Fryderyk Zoll, profesor i rektor Uniwersytetu Jagiellońskiego, członek Rady miejskiej, poseł na Sejm galicyjski, znakomity znawca prawa rzymskiego, autor wielu bardzo cennych dzieł.

† W Rapperswyłu, zmarła ś. p. Marja Sandoz, autorka licznych utworów z zakresu popularyzacji historii polskiej.

† W Piotrkowie, zmarł ś. p. Juljan Ryll, uczestnik Powstania roku 1863 w oddziale pułkownika Oksińskiego.

## ODPOWIEDZI REDAKCJI

Oburzonemu Artystcie. Nadesłanego nam listu otwartego do Towarzystwa Artystów Polskich nie wydrukujemy i nie wydrukujemy go nawet, gdyby Sz. Pan zdecydował się podpisać go imieniem i nazwiskiem. Wiemy o tem, że Towarzystwo Artystów Polskich, zrywając ze swą dotychczasową apolitycznością, podpisało kilka oświadczeń politycznych a ostatnio przyłączyło się do oskarżenia posłów polskich i działaczy polskich na forum opinii francuskiej. Podzielamy, w tym razie, ubolewanie SzPana, lecz obojętnie, kierowani bezstronnością, musimy przypuszczać, że podpis Towarzystwa Artystów Polskich został położony za zgodą Ogólnego Zebrania Członków Towarzystwa Artystów Polskich. Sz. Pan, jako Członek Towarzystwa, o ile nachodzi go w tej mierze wątpliwość, winien zwrócić się do Wydziału Towarzystwa a Wydział ten z prezesem swym, p. Rufferem, na czele niezawodnie udzieli Mu wskazówek i wyjaśnień. Nie naszą rzeczą jest sądzić o tem, czyli Towarzystwo dane działa zgodnie ze statutem, czyli Wydział danej korporacji postąpił samowolnie lub nie samowolnie. Są to sprawy wewnętrzne Towarzystwa, za działalność którego, wobec Członków, odpowiada Zarząd a wobec społeczeństwa wszyscy Członkowie solidarnie. Jego votum separatum winno szukać szranków Ogólnego zebrania a nie szpalt czasopisma. Nakoniec odmowa nasza, krom tych zasadniczych racji, wynika i z tej wtórej jeszcze, że, wystąpienie SzPana przekracza granice parlamentarnej dyskusji.

Księdzu J. K. w N. Zasyłamy Wielobnemu Księdzu najserdeczniejsze podziękowania za Jego tak dobre a tak dla nas łaskawe wyrazy uznania. Poczytujemy je dla siebie za zachętę, za ostrogę do dalszej pracy, do tego bodaj jeszcze cięższego trudu, choć nareszcie dobytego z oków zewnętrznych.

Pani Ant. K. L. Dziękujemy, pamiętamy. I eo na to poradzić! Siakiemu takiemu wydaje się, iż, aby Polska zbawioną była, trzeba aby on sam został tej Polski... dygnitarzem! Żłudzenie to prysnąć samo przez się. Uśmiechnąć się na to i machnąć ręką.

Panu Kazimierzowi Sta. Mecenasa Lednickiego stoi przedewszystkiem na gruncie potrzeby rozbicia germaństwa. Jako działacz polityczny, pracował usilnie nad zbliżeniem polsko-rosyjskim. Obecnie, bardziej niż kiedykolwiek, zdaje sobie niezawodnie sprawę, że od Austrii Niemców tylko z orężem w ręku można odebrać zagarnięte prowincje polskie, że, o ile nawet Austriacy, drząc o koronę Habsburgów, gotowi byłiby, dla ocalenia tej korony, wyrzec się Galicji, o tyle od Prusaków żadnych nie można się spodziewać ustępstw, boć wrócenie Polsce Poznańskiego, Śląska i bodaj tylko Prus Zachodnich z Gdańskiem, byłoby wyrokiem śmierci na pasożytne królestwo pruskie. Niechże Sz. Pan

powie nam, czyli Sz. Pan nabral tego zasadniczego przeświadczenia, a po tem ułatwimy Mu drogę i do mecenasa Lednickiego.

Panu J. W. W. Przeczytaliśmy pismo Sz. Pana z największym ukontentowaniem, ileże w zupełności podzielamy zdanie Jego. I możemy Go zapewnić, iż w tej chwili, w trzech naraz głównych punktach, czynione są opowiednie kroki i rozpoczęte układy Na szpaltach « Polonii » znajdzie SzPan rozwinięcie tego zagadnienia i postawienie go na właściwym gruncie. Z konieczności nie możemy, w tej chwili, ujawniać pewnych, znanych nam, dobrych wiadomości.

Polakom z Królestwa Polskiego. Zadnego dotąd postanowienia w tej kwestji nie ma. Ale, wydaje nam się, że prędzej czy później, o ile wojna potrwa dłużej, przyjdzie do tego musi, że obywatele państw Aljantów, zamieszkali we Francji, będą wezwani do wypełnienia obowiązków służby wojskowej. Gdy taka uchwała zapadnie nieomieszkamy podać jej do wiadomości publicznej. Tu nadmieniamy, iż brane do dziś dnia pod uwagę względy dla emigrantów politycznych, wobec ogłoszonej amnestji i przyznania w Rosji praw obywatelskich wszystkim, bez różnicy wyznania, że te względy ustaly całkowicie.

Pani Al. Eł. Uroczystość niedzielna nie miała bynajmniej charakteru obchodu « za zaproszeniami ». Przeciwnie « zaproszenia » (było ich zaledwie 50.) rozesłano jedynie w celu rozszerzenia większego wiadomości i dotarcia do wszelkich kolisk. Jak się SzPani domyśla zapewne, na rozesłanie « zaproszeń » wszystkim nie było ani czasu, ani nawet materialnej możliwości, z uwagi na brak adresów i z uwagi na potrzebę wypisania nie kilkuset, lecz kilku tysięcy kopert... Niemal wszystkie większe czasopisma paryżkie zamieściły wiadomości o mającym się odbyć obchodzie... Jeżeli przecież Sz. Pani uważała za właściwe czekać jeszcze... na osobiste zaproszenie, no to na taką wrażliwość nie mamy rady. Wydaje nam się, iż prosta uboczna, wiadomość o uroczystości winna była Jej wystarczyć.

### Odznaki polskie.

Otrzymaliśmy znów nie wielką ilość odznak polskich, emaljowanych, wysyłamy je franko po 3 fr., z ogranicz. 3 fr. 50 cent.

Szpilki do krawatów z orłem polskim, emaljowanym 2 fr. 50 centimów.

Są to już ostatki odznak, których wyrób, z przyczyny braku grawerów, został unieruchomiony.

Wszyscy roczni, półroczni i kwartalni prenumeratorki POLONII, abonament których skończył się z dniem pierwszym kwietnia, proszeni są o wniesienie zawczasu przedpłaty, a to celem uniknięcia przerwy w odbieraniu naszego czasopisma.

**Potrzebna zaraz Polka** (miejsce w Paryżu), umiejąca gotować a także wprawna w chronieniu i porządkowaniu garderoby męskiej.

Zgłoszenia należy nadsyłać pod adresem « Polonii » dla M. O. S.

Kucharka-Polka, znająca się na wszelkiej pracy domowej, poszukuje miejsce natychmiast. Zgłoszenia do « Polonii » pod literami M. K.

Książki polskie, nowe i używane, różnej treści nabywa Administracja « Polonii ».

MANUFACTURE DE CASQUETTES  
et  
CHAPEAUX PIQUÉS  
en tous genres  
**SPALTER**  
10, rue de Thorigny, 10. — Paris

# VITTEL

## GRANDE SOURCE

poleca się cierpiącym na:  
**ARTRETYZM — SKLEROZĘ**  
**REUMATYZM — PODAGRĘ**

Bronzy do oświetlenia elektrycznego  
GAZOWE LAMPY — INSTALACJE  
**A. BOUILLON**  
112, Boulevard de Belleville, 112 — PARIS

**BIENENFELD JACQUES**

KUPIJE: PERŁY, — DROGIE KAMIENIE  
— BIŻUTERJE OKAZYJNE —

PARYŻ, 62, rue Lafayette, 62

Teleph: CENTRAL, 90-10

MADRYD, 11 & 12, Puerta del Sol

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

**J. BAUER**

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

37, rue des Martyrs — PARIS

**MAGAZYN**  
**KUSNIERSKI**

CHARLES  
39, rue de Moscou, 39  
Pierwszorządne modele paryżskie  
Ceny Umiarkowane

• FUTRA — WYROBY FUTRZANE •  
REPARACJE — PRZERÓBKİ  
**S. BESTER**  
• 4, rue Rieher, 4 — PARIS •

**MARCELI BARASZ**  
35, RUE EUGÈNE-CARRIÈRE,  
PARIS

wydawnictwo kar  
pocztowych, bromo-  
wych — studjów w akade-  
mickich; próby wysyła  
za zaliczeniem.

WIELKIE ZAKŁADY  
— OGRODNICZE —  
(Właściciel: Edm. DENIZOT)  
polecają:  
WSZELKIE DRZEWA OWOCOWE,  
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.  
Cenniki na żądanie darmo i oplatnie  
Adres: **E. DENIZOT**  
**Grandes Pépinières — MEAUX**  
(Seine-et-Marne)

FOURRURES & PELLETERIES

**E. FISCH**

48, rue Grenéta — PARIS

Librairie GARNIER Frères  
6, Rue des Saints-Pères, Paris (VII<sup>e</sup>)  
Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawy w płótno miękkie, 32° . . . 2 fr.  
Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawy w płótno miękkie, 32° . . . 2 fr.  
Dwa wymienione słowniki, oprawy w jeden tom, w skórę miękką, cielecą. . . 4 fr. 50 cent.  
Wysyłka pocztą za dopłatą 10 0/0.  
Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji « Polonii ».

LE GÉRANT: P. NEVEU

PARIS — IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.